

RECENSION DES PROGRAMMES
D'INTERVENTION EN MILIEU
SCOLAIRE VISANT LE MIEUX
VIVRE ENSEMBLE :

QU'EST-CE QUI
FAVORISE LEUR
EFFICACITÉ ET LEUR
IMPLANTATION ?

RAPPORT DÉPOSÉ AU

CONSEIL CANADIEN
SUR L'APPRENTISSAGE **CCA** **CCL** CANADIAN COUNCIL
ON LEARNING

PAR

 Institut
Pacifique

Centre Mariebourg | Résolution de conflits | Médiation sociale

MAI 2009

Table des matières

Remerciements	5
Introduction	7
Première partie. Qu'est-ce qui est associé à l'efficacité des programmes de prévention/promotion ?.....	10
Deuxième partie. Le point de vue des experts québécois concernant les critères de qualité	15
Troisième partie. Comment se vit l'implantation d'interventions visant le MVE dans les écoles québécoises ?	24
Quatrième partie. Comment implanter avec succès une intervention en milieu scolaire ? Recommandations des experts terrain consultés	39
Conclusion	40
Cinquième partie : Liste des programmes recensés	41
Références.....	81

CRÉDITS

Direction du projet : Judith Gaudet Ph.D. et Normand Rondeau

Rédaction : Judith Gaudet et Alexandra Breton

Mise en page et graphisme : Stéphane Lauzon

Traduction et révision linguistique : Stratégie-Rédaction

La production du présent document a été rendue possible grâce à une contribution financière du Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA).

Le CCA est un organisme indépendant à but non lucratif qui a pour mission de trouver des moyens d'améliorer l'apprentissage et de publier des rapports sur les progrès du Canada à tous les stades de l'apprentissage. Le CCA est financé en vertu d'une entente avec Ressources humaines et Développement social Canada (www.ccl-cca.ca).

Le masculin est utilisé dans ce document dans le but d'en alléger la lecture. Il va sans dire qu'il désigne aussi bien le féminin.

Pour citer ce document : Gaudet, J., & Breton, A. (2009). Recension des programmes d'intervention visant le mieux-vivre ensemble : Qu'est-ce qui favorise leur efficacité et leur implantation? Montréal : Institut Pacifique / Conseil canadien sur l'apprentissage

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2009

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2009

ISBN 978-2-922390-66-7

Remerciements

Un remerciement particulier à Benoît Tremblay pour son soutien et sa collaboration. Merci à Jérôme Elissalde, consultant en transfert de connaissances et nouveaux médias pour le questionnaire en ligne.

Nous tenons à remercier également les personnes suivantes pour leur précieuse collaboration concernant le recrutement et l'identification d'experts :

Geneviève Légaré, *conseillère pédagogique, Sir Wifrid-Laurier School Board*

Paule Langevin, *gestionnaire de projets, Community Learning Center.*

Diane Tardif, *responsable de l'adaptation scolaire, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.*

Nous remercions aussi le groupe d'experts qui a généreusement accepté de participer à la consultation itérative portant sur les critères d'efficacité :

Elpi Argyrakopoulos, *conseillère pédagogique en milieux défavorisés, (Inner city pedagogical consultant) English Montreal School Board.*

Maxime Bonneau, *travailleur de rue, organisme PACT' de Rue.*

Andrée Boulay, *Conseillère en adaptation scolaire-Golden Valley School-Commission scolaire Western Quebec.*

Charles Choinière, *Agent de planification et de programmation de la Recherche, Institut National de Santé Publique.*

Julie Denoncourt, *coordonnatrice de l'évaluation et de l'implantation du programme les amis de Zippy, Université du Québec à Montréal.*

Sarah Dufour, *professeure adjointe, département de psychoéducation, Université de Montréal.*

Sylvie Labonté, *conseillère pédagogique, éducation en milieux défavorisés, Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île.*

Marie Lemieux, *conseillère pédagogique, Commission scolaire des Phares.*

Bonnie Mitchell, *directrice St-Willibrord School and Community Centre-Commission scolaire New Frontiers.*

Sylvana Onate, *conseillère pédagogique, Commission scolaire Marie-Victorin.*

Luc Pichette, conseiller pédagogique, Commission scolaire de Rouyn-Noranda.

Pierre Potvin, professeur titulaire, département de psychopédagogie, Université du Québec à Trois-Rivières.

Gilles Roy, professionnel de recherche, département de psychopédagogie, Université de Montréal.

Enfin, nous tenons à remercier grandement les experts en intervention scolaire qui ont accepté d'analyser en profondeur ce qui facilite ou nuit à l'implantation de leurs programmes d'intervention :

Julie Denoncourt, coordonnatrice de l'évaluation du programme *Les Amis de Zippy*, Université du Québec à Montréal.

Nathalie Brullemans, psychoéducatrice, école St-Octave, programme *l'Allié*.

Dominic Blanchet, directeur, école St-Rémi, Commission scolaire de Pointe-de-l'Île (programme *Vers le Pacifique*).

Isabelle Boissé, coordonnatrice des programmes de résolutions de conflits, Institut Pacifique (programme *Vers le Pacifique* et *Différents mais pas indifférents*).

Brigitte Brazeau, enseignante, école l'Oiseau, commission scolaire des Draveurs (programme *les Amis de Zippy*).

Chantal Desbiens, enseignante soutien, intervention en milieu défavorisé, école Sainte-Gertrude, commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (*Cadre de référence en Enseignement en milieu défavorisé | Programme de Soutien à l'école montréalaise*).

Jonathan Lévesque, coordonnateur de l'évaluation et du soutien à l'implantation du programme *l'Allié*, Université de Montréal

Diane Prud'homme, psychologue et conceptrice de la démarche *Branchons-nous sur les rapports de force*.

Isabelle Vinet, responsable du développement et de la formation pour le Centre de Psycho-Éducation du Québec (programme *Fluppy* au préscolaire).

1. Introduction

Pourquoi parler des interventions scolaires visant le mieux vivre ensemble ?

L'école vise d'abord et avant tout la réussite scolaire. Celle-ci dépend de plusieurs facteurs qui ne sont pas uniquement en lien avec le fonctionnement intellectuel des élèves et leur motivation scolaire : la qualité du climat scolaire, la relation enseignant-élève et soutien des parents représentent quelques-uns de ses principaux déterminants (Deslandes, 2001).

En plus de son mandat scolaire, l'école représente un lieu de socialisation important, qui vise à véhiculer des valeurs et des normes de conduite favorables à l'émergence du sens civique et des rapports harmonieux. Dans les faits, et en raison de plusieurs facteurs, tels que des conditions socio-économiques adverses; des tensions familiales ; de la violence communautaire; des groupes-classes trop chargés; des coupures dans les ressources de soutien; l'harmonie sociale en milieu scolaire est parfois mise à rude épreuve et fait l'objet de préoccupations importantes.

À cet effet, une étude récente de l'Institut National de Santé Publique du Québec (INSPQ) menée auprès de 667 acteurs et partenaires du milieu scolaire québécois (primaire et secondaire) montre que les problèmes jugés les plus importants chez les jeunes concernent la sédentarité et l'alimentation, les troubles de déficit de l'attention et d'hyperactivité, la violence, le taxage et l'intimidation (Deschênes et al., 2008). Plus de 93 % des acteurs estiment que l'école joue un rôle très important dans plusieurs domaines du développement des jeunes, dont les suivants :

- 1) la compétence sociale et les comportements pacifiques,
- 2) l'estime de soi et le soutien social
- 3) la prévention du taxage et de l'intimidation.

Ainsi, la question du mieux vivre ensemble (MVE) préoccupe un nombre important d'acteurs du milieu scolaire. Il apparaît donc pertinent de publier une recension des interventions implantées au Québec en ce domaine¹.

¹Cela renvoie aux interventions visant la gestion de conflits, la médiation sociale, l'apprentissage des habiletés sociales, la reconnaissance et la communication des émotions, l'estime de soi, l'apprentissage à la démocratie et la prévention de la violence.

NOS OBJECTIFS

Plus spécifiquement, voici les objectifs poursuivis dans le cadre du présent document :

- Faire connaître les différents programmes ou approches visant le MVE actuellement implantés dans les milieux scolaires québécois.
- Dégager les critères de qualité associés à l'efficacité de ces interventions.
- Mieux comprendre ce qui facilite ou nuit à l'implantation et à la gestion quotidienne d'un programme ou d'une approche dans une école québécoise.
- Dégager les leçons du terrain en vue d'inspirer et de soutenir les acteurs de milieu scolaire intéressés à développer des interventions visant le MVE.

LE DOCUMENT COMPREND CINQ PARTIES :

1. Une recension des écrits scientifiques concernant les principales variables associées à l'efficacité des interventions préventives et promotionnelles.
2. Une analyse des critères de qualité identifiés par des experts québécois concernant les interventions scolaires visant le MVE.
3. Une analyse d'implantation des différentes interventions identifiées par les experts en s'appuyant sur les données d'évaluation lorsque disponibles et sur des récits d'experts terrain (par l'entremise de questionnaires ou d'entrevues téléphoniques).
4. Des recommandations concernant l'implantation de programmes visant le MVE
5. Une recension des programmes de prévention/promotion implantés au Québec.

DANS LE DOCUMENT, LE CONCEPT DE PROGRAMME RENVOIE À :

« Un ensemble cohérent, structuré et organisé d'objectifs, d'activités, et de ressources humaines, matérielles et informationnelles, regroupés pour offrir des services particuliers en vue de satisfaire des besoins particuliers d'une population déterminée »².

La recension des programmes de prévention/promotion présentée dans la quatrième partie a été réalisée par Rondeau et coll. du CIRCM³ en 2001 dans le cadre d'un sondage mené auprès d'un échantillon représentatif de 350 écoles francophones canadiennes (préscolaires, primaires et secondaires). Étaient exclus de la démarche les programmes de prévention ciblés visant uniquement des problématiques spécifiques tels que les troubles de la conduite ou d'apprentissage et ne prévoyant pas de stratégies d'intervention universelles offertes à l'ensemble du milieu (CIRCM, 2003).

²Ministère de la santé et des services sociaux (1998), *Cadre pratique pour l'évaluation des programmes*, Gouvernement du Québec, Québec.

³Le CIRCM était le Centre International de Résolution de Conflits et de Médiation, sa nouvelle appellation est l'Institut Pacifique.

À cette époque, on estimait qu'environ 2000 écoles sur les 3900 avaient implanté un programme de prévention/promotion visant les habiletés sociales ou la résolution de conflits. On pourrait penser que ce nombre est encore plus important aujourd'hui⁴.

À la Suite de la consultation menée en 2009 auprès d'un nombre relativement restreint d'experts québécois francophones et anglophones du domaine (n=13), quelques programmes ont été ajoutés à cette recension. La mise à jour est donc partielle et ne rend pas compte du nombre important d'initiatives locales. Notons que certains des experts ont mis de l'avant des cadres de référence et des approches globales qui ne sont pas des programmes. Nous les avons tout de même retenus, car ils orientent l'organisation et la planification des interventions déployées dans le milieu scolaire.

⁴Le lecteur intéressé à en savoir plus concernant cette démarche est invité à lire le Guide d'implantation des programmes d'habiletés sociales et de résolution de conflits en milieu scolaire produit par le CIRCM disponible sur le site www.preventionscolaire.ca/doc/implantation.pdf

Première partie.

Qu'est-ce qui est associé à l'efficacité des programmes de prévention/promotion ?

La prochaine section présente les principaux critères de qualité reconnus dans la littérature scientifique comme étant associés à l'efficacité des programmes de prévention/promotion dans le secteur scolaire, de la santé et des services sociaux. La littérature scientifique ayant trait aux programmes implantés en milieu scolaire visant le MVE a fait l'objet de recherches plus approfondies.

Le regroupement des critères s'est fait selon la catégorisation de Blanchet et al., (1993) :

- a) les critères propres à l'intervention en elle-même,
- b) les critères propres au milieu dans lequel elle s'actualise,
- c) les critères propres aux acteurs de l'intervention et
- d) les critères propres aux interactions entre les acteurs.

Les principaux critères associés à l'efficacité et à la qualité des programmes de prévention/promotion en général (peu importe le public visé ou le domaine d'intervention) sont les suivants :

CRITÈRES PROPRES À L'INTERVENTION EN ELLE-MÊME

Pertinence : le programme doit répondre aux besoins prioritaires d'une population à un moment précis (Blanchet et al., 1993 ; Renaud et al., 1997).

Contenus d'un programme : doivent résulter de l'arrimage entre une connaissance adéquate des besoins de la population-cible et des assises théoriques solides (Chamberland et al., 1998 ; CIRCM, 2003).

Cibles et objectifs précis : sont primordiaux et possibles grâce à une compréhension de la problématique et de la population visée (Blanchet et al. 1993).

Complexité des problématiques : rend nécessaire le choix d'approches à large spectre, comme le modèle écologique (Chamberland et al., 1998).

Stratégies et méthodes d'intervention multiples et complémentaires : une bonne articulation de stratégies d'intervention variées permet plus facilement de rencontrer les objec-

tifs visés par les programmes de prévention/promotion (Blanchet et al. 1993).

Philosophie d'intervention axée sur le pouvoir d'agir : implique l'adoption d'une attitude positive face à l'autonomie de la clientèle, de contrer l'isolement et favoriser la participation aux décisions. (Chamberland et al., 1998)

Continuité : relève de la présence continue des activités du programme sur un territoire donné et de la stabilité du personnel (Blanchet et al., 1993; CIRCM, 2003).

Intensité : l'investissement de temps et de ressources suffisantes renforce la motivation et la confiance des participants (Blanchet et al., 1993, Renaud et al., 1997).

Souplesse : importance que les programmes soient malléables et adaptables aux besoins changeants des populations et des milieux où ils s'implantent (Blanchet et al. 1993; Chamberland et al. 1998; Renaud et al., 1997).

Durée : pour se révéler efficace, l'intervention doit être d'une durée suffisamment longue (Blanchet et al. 1993; Renaud et al., 1997).

Précocité : une intervention précoce donne plus de résultats qu'une intervention tardive (quel que soit le groupe d'âge de la population ciblée) (Blanchet et al. 1993; Rigby, 2006).

Accessibilité : pour montrer leur efficacité, les programmes de prévention/promotion se doivent nécessairement d'être accessibles aux populations ciblées (Blanchet et al. 1993; Chamberland et al. 1998; CIRCM, 2003).

Qualité de l'évaluation : permet de poser un jugement fondé empiriquement sur l'efficacité des interventions; rend possible l'identification des progrès et l'ajustement des efforts pour le futur (Blanchet et al. 1993; Hazler & Carney, 2006; Weist et al., 2005).

CRITÈRES PROPRES AU MILIEU DANS LEQUEL L'INTERVENTION S'ACTUALISE

Adéquation : L'intervention doit être conçue de manière à être fidèle à la culture, aux valeurs et aux normes qui prévalent dans un milieu donné (CICRM, 2003).

Institutionnalisation : assure une viabilité à long terme, implique l'intégration d'un nouveau programme de promotion de la santé dans une organisation, en influençant l'organigramme et les budgets alloués (Renaud et al., 1997; CIRCM, 2003).

Ressources du milieu : les ressources humaines, financières (la rareté des ressources menace la qualité des interventions) et temporelles, par leur utilisation optimale, favorisent la qualité de l'implantation (Blanchet et al., 1993; Chamberland et al. 1998; CIRCM, 2003; Normandeau et al., 2004; Renaud et al., 1997).

Intégration à la vie quotidienne : un gage de réussite est associé aux programmes qui s'inscrivent et se déroulent directement dans les milieux de vie des populations ciblées (Blanchet et al., 1993).

CRITÈRES PROPRES AUX ACTEURS DE L'INTERVENTION

Attitudes, connaissances et compétences des intervenants : les compétences des intervenants (à vouloir, à penser, à savoir faire et à savoir être) sont déterminantes dans la réussite des interventions (Chamberland et al., 1998; Gendreau et al., 1995a; Gendreau et al., 1995b).

Formation : un certain niveau de formation est souvent requis selon le programme à implanter; la formation initiale favorise le sentiment de contrôle et de confiance envers l'innovation et l'assistance en cours d'implantation doit être centrée sur les besoins des utilisateurs, plutôt que sur le programme lui-même (CIRCM, 2003; Renaud et al., 1997).

Soutien et souplesse des administrations/gestionnaires : l'implication des administrations/gestionnaires est nécessaire à l'efficacité des interventions (Chamberland et al. 1998; Renaud et al., 1997), tant au niveau du soutien matériel qu'affectif (Normandeau et al., 2004). La reconnaissance de la substitution ou des nouvelles tâches à effectuer (exigence technique, investissement personnel) est importante en vue de motiver les intervenants (Renaud et al., 1997).

Présence d'un « champion de programme » : joue le rôle d'acteur-clé et de porte-parole du programme, en tant qu'intermédiaire entre les concepteurs et les usagers du milieu (Renaud et al., 1997).

Ajustement mutuel : s'avère important, tout particulièrement lorsque le programme est implanté par une agence externe. Les habiletés de négociation et l'ouverture aux attitudes, valeurs et attentes mutuelles sont nécessaires de la part des deux parties (Renaud et al., 1997).

Le prochain tableau présente de manière plus précise les critères de qualité associés à l'efficacité des interventions scolaires préventives et promotionnelles visant le MVE.

TYPE DE CRITÈRES

Critères propres à l'intervention en elle-même

Clarté et simplicité : facilitent l'acquisition et la maîtrise du programme par les utilisateurs (CIRCM, 2003).

Contenus à privilégier : devraient viser le développement des habiletés sociocognitives, les habiletés sociales, la régulation des émotions et l'autocontrôle (CIRCM, 2003; Hazler & Carney, 2006).

Philosophie d'intervention axée sur l'importance des liens empathiques : doit miser sur la création et le maintien de liens émotionnels étroits entre les personnes et de l'empathie dans la démarche d'intervention ainsi que dans les contenus proposés (Hazler & Carney, 2006).

Portée : tous les niveaux de l'organisation scolaire doivent être rejoints par le programme (enfants, enseignants, administrateurs, personnel de soutien, parents) et il doit être mis en application dans différents contextes de la vie scolaire (CIRCM, 2003).

Principes pédagogiques : méthodes pédagogiques qui misent sur les interactions et la participation active pour enseigner les compétences sociales et méthodes qui favorisent la démonstration, la pratique par les élèves et la rétroaction pour l'apprentissage de compétences plus stables (CIRCM, 2003).

Critères propres au milieu dans lequel l'intervention s'actualise

Conscientisation à la problématique visée : le milieu d'accueil doit accepter la légitimité du programme en regard d'une problématique (Hazler & Carney, 2006).

Complexité de l'école (taille) : les écoles incluant un plus grand nombre d'élèves font face à de plus grandes nécessités administratives, réduisant les efforts portés à l'implantation (CIRCM, 2003; Normandeau et al., 2004).

Critères propres aux
acteurs de l'intervention

Caractéristiques et compétences des intervenants qui mènent des interventions efficaces :

Font preuve de standards éthiques élevés, sont impliqués auprès des enfants, des adolescents et des familles, et présentent un style énergique, flexible, et proactif; ils respectent et répondent avec compétence aux différences développementales, culturelles et personnelles chez les élèves, les familles et les autres professionnels (Weist et al., 2005).

Caractéristiques des responsables de l'implantation :

- Le haut niveau d'implication et d'engagement des responsables de l'implantation de l'intervention, notamment les directeurs d'école (Rigby, 2006; CIRCM, 2003).
- Les habiletés de communication efficaces, un style de leadership axé sur l'implication continue et la flexibilité, et l'accent mis sur la participation/collaboration (CIRCM, 2003).

Perspective socioécologique :

L'intimidation est le résultat d'une combinaison entre les individus et la situation écologique, d'où l'importance de fournir des efforts conjoints pour contrer cette forme de violence (Hazler & Carney, 2006; Weist et al., 2005).

Engagement continu :

L'engagement et la continuité des efforts reliés à l'implantation d'un programme à travers le temps rend nécessaire la mise en place de mécanismes de suivi; des discussions sur le climat, les changements positifs, les problèmes rencontrés et les actions nécessaires à mener permettent de renforcer l'implication des acteurs du milieu dans la poursuite de la démarche (Hazler & Carney, 2006).

Critères propres
aux interactions entre
les acteurs

Réduction de l'isolement : Les programmes de prévention efficaces sont ceux qui favorisent l'inclusion sociale, informative, émotionnelle et idéologique des différents acteurs (intervenants, victimes, intimidateurs) (Hazler & Carney, 2006).

Collaboration interdisciplinaire : Les professionnels maintiennent des relations solides avec les autres intervenants à l'intérieur de l'école et une philosophie de collaboration interdisciplinaire caractérise tous les efforts (Weist et al., 2005).

Deuxième partie.

Le point de vue des experts québécois concernant les critères de qualité.

Dans la prochaine section, nous présentons le point de vue des experts québécois relativement à ce qui favorise l'efficacité des interventions en milieu scolaire visant le MVE.

Quelques mots sur la méthode de travail...

Afin d'identifier les critères de qualité, nous avons opté pour la méthode Delphi, une technique de consultation itérative menée auprès d'un groupe d'experts (Chen, 1990). Cette méthode vise à établir un consensus et une priorisation concernant des solutions ou des pistes d'action à suivre en situation de problèmes complexes. Ce choix s'explique par l'efficacité de cette méthode et par le fait qu'elle permet une interaction entre des experts en provenance de milieux géographiques variés (cela aurait été plus difficile à réaliser dans le cadre de groupes de discussion). Cette consultation visait à rejoindre des experts en provenance de différents milieux de pratique (université, commission scolaire, école, santé publique, milieu communautaire). Le recrutement s'est réalisé par l'entremise de courriels envoyés en janvier 2009 à toutes les directions régionales du Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport (MELS) et au réseau anglophone des Community Learning Center. En plus de présenter l'objectif de la démarche, il leur était demandé d'identifier les experts de leur région en implantation d'interventions scolaires visant le MVE (conseiller pédagogique, direction ou intervenant social). Les experts universitaires ou de santé publique ont quant à eux été identifiés sur la base de leur engagement dans le développement ou l'évaluation de programmes d'intervention en milieu scolaire (par l'entremise des publications scientifiques).

Contrairement à ce qui est généralement réalisé dans le cadre de consultations Delphi, nous avons opté pour une approche ouverte aux émergences dès le premier envoi. Le but était de dégager les critères adoptés par les experts québécois en intervention sans imposer des a priori scientifiques souvent issus de la littérature anglo-saxonne. Ainsi, aucun choix de réponse n'était proposé aux experts. Par l'entremise d'un questionnaire (pouvant être complété en ligne), il leur était demandé d'identifier les cinq critères de qualité les plus importants associés à l'efficacité des interventions et de justifier leur choix. **Ils devaient les présenter en ordre décroissant d'importance (1= le plus important et 5 = le moins important).**

Par la suite, nous avons analysé de manière transversale les réponses, ce qui a impliqué un regroupement des thèmes similaires de même qu'une priorisation selon deux critères : la fréquence d'apparition d'un thème et son rang (1 à 5). Une analyse synthèse a été envoyée aux experts en leur demandant d'y réagir, de la commenter et de proposer une mise en rang finale des cinq critères jugés les plus importants. Ce deuxième envoi incluait aussi des questions découlant des principaux constats de l'analyse. Les experts devaient aussi identifier un programme ou une initiative représentant bien les critères jugés les plus importants de même que le nom d'une personne ressource à contacter. Des regroupements de certains critères ont été proposés par les experts lors de cette deuxième étape.

Notons que la même démarche s'est déroulée en parallèle auprès d'experts anglophones. Huit participants ont accepté de participer, mais trois d'entre eux ont complété le questionnaire traduit de la première vague. Enfin, aucun d'entre eux n'a participé à la deuxième vague de consultation.

Les résultats présentés incluent les réponses des experts francophones et des anglophones. Au total, treize experts parmi les vingt-trois identifiés ont répondu au questionnaire de la première vague. Huit d'entre eux ont participé à la deuxième vague.

L'échantillon final comprend :

- 2 professeurs-chercheurs universitaires
- 2 professionnels de recherche évaluative de milieu universitaire
- 6 conseillers pédagogique ou en adaptation scolaire de commissions scolaire
- 1 conseiller pédagogique en santé publique
- 1 travailleur de rue qui collabore avec le milieu scolaire.
- 1 directeur d'école primaire

La majorité des experts consultés travaillent dans le domaine de l'intervention auprès des jeunes depuis plus de 11 ans et proviennent de régions variées :

Tableau II: Provenance géographique des experts consultés

RÉGION	NOMBRE D'EXPERTS
Abitibi-Témiscamingue	2
Montréal	8
Montérégie	1
Mauricie	1
Bas-Saint-Laurent	1

Parmi les experts consultés, trois pratiques sont présentes :

- a) Ceux qui travaillent dans une perspective macro de l'intervention, dans laquelle on vise à développer une approche ou un cadre d'intervention global et intégré visant les facteurs clé de l'environnement et du développement de l'enfant (pas uniquement le développement socio-affectif ou la prévention de problèmes spécifiques).
- b) Ceux qui s'inscrivent dans une logique de programme d'intervention structuré et généralisé à l'ensemble d'un milieu scolaire (promotion ou prévention universelle en lien avec le MVE).
- c) Ceux qui travaillent dans un mode davantage individualisé ou micro (dans un groupe classe) ou auprès de quelques jeunes ciblés affichant des problèmes de comportements (prévention secondaire, tertiaire ou rééducation).

Le tableau III présente tous les critères identifiés par les treize experts ayant participé à la première vague de consultation en ordre décroissant d'importance (selon leur fréquence d'apparition et la cote attribuée par l'expert : 1 = plus important, 5 = moins important).

La majorité des critères présentés par les anglophones se retrouvaient aussi dans la liste de critères des francophones hormis des éléments plus spécifiques en lien avec l'intervention visant le MVE : développer les habiletés sociales et la capacité d'autocontrôle, renforcer les comportements positifs (éviter de seulement punir), développer une culture globale pacifique dans l'école et mettre sur pied un protocole clair d'intervention en situation de crise ou de conflits.

Tableau III : Fréquence d'apparition des critères identifiés par les experts lors de la première vague de consultation selon la cote d'importance attribuée.

CRITÈRES IDENTIFIÉS PAR LES EXPERTS	FRÉQUENCE (FC) D'APPARITION DU CRITÈRE SELON SA COTE D'IMPORTANCE (1 À 5)					
	Fc Total	Cote 1	Cote 2	Cote 3	Cote 4	Cote 5
1. Importance de répondre aux besoins du milieu à la suite d'une démarche d'évaluation rigoureuse.	8	5	1		2	
2. Approche participative (susciter l'implication des acteurs du milieu, des parents et de la communauté lors de la planification ou du suivi).	9	2	2	2	2	1
3. Suivi rigoureux de l'intervention par un comité de coordination et des mécanismes d'évaluation continue.	7		1	2	2	2
4. Clarté des balises et des objectifs de l'intervention.	5	1	4			
5. Formation, expertise, reconnaissance et soutien des intervenants impliqués dans le programme.	6	1	1	1		3
6. Qualités humaines de l'intervenant (éthique, empathie, savoir être).	5	2	2		1	
7. Approche écosystémique intégrée : avoir plusieurs cibles (classe, cour d'école...) et modalités d'intervention (jeux de rôle, intervention en situation de conflits, etc...).	5		2	1	1	1
8. Rigueur et crédibilité de l'intervention : doit reposer sur des pratiques reconnues dans la littérature scientifique.	4	2	1	1		
9. Souplesse de l'intervention : doit pouvoir s'adapter au milieu, tout en respectant les principes de base du programme (conformité).	4				1	3
10. Ressources financières et humaines associées à l'intervention.	2	1			1	
11. Durée et intensité de l'intervention : doit s'échelonner sur plusieurs années et viser plusieurs niveaux scolaires.	3			2	1	
*12. Renforcer les comportements positifs (éviter de seulement punir) et développer un climat de sécurité et de paix dans l'école.	3	1		1		1
*13. Développer des habiletés sociales, de résolution de conflits et des techniques de travail en équipe.	3		1	1		1
*14. Implanter dans l'école un protocole clair d'intervention en situation de crise ou de conflits.	1		1			
15. Compétence pédagogique, qualité de la formation des futurs maîtres.	1					1

*L'astérisque signifie que ce critère a été identifié seulement par le groupe anglophone. Il n'a pas été validé lors de la deuxième phase de consultation, considérant la non participation des membres de ce groupe et le fait que les consultations anglophone et francophone étaient menées en parallèle.

Voici les critères de qualité jugés les plus importants par les huit experts qui ont participé à la deuxième vague de consultation. Certains critères identifiés lors de la première vague de consultation ont été regroupés à la suite de la deuxième vague de consultation, car ils n'étaient pas mutuellement exclusifs et étaient trop apparentés sur le plan conceptuel. Notons que les critères propres aux acteurs anglophones n'ont pas fait l'objet d'une validation finale par l'ensemble du groupe consulté, considérant que les consultations anglophone et francophones se sont déroulées en parallèle et que nous n'avons pas réussi à susciter la participation des anglophones lors de la deuxième vague de consultation.

Bien que la majorité des critères fassent l'objet d'un consensus élevé, des nuances ou mises en garde s'appliquent à certains d'entre eux. Nous les présentons en ordre décroissant d'importance, selon la priorisation finale des experts. À titre indicatif, la cote moyenne d'importance est mentionnée. Celle-ci a été calculée selon le rang donné par chacun des experts (1 à 5) divisée par le nombre de participants de la deuxième vague de consultation (n=8). Pour les fins du calcul de la cote moyenne d'importance, la cote de 6 était accordée lorsque le critère n'était pas priorisé par l'expert. **Ainsi, plus la cote finale est faible, plus le critère est jugé important par les experts consultés.**

1. IMPORTANCE DE BIEN ÉVALUER LES BESOINS DU MILIEU AVANT D'IMPLANTER UN PROGRAMME (COTE MOYENNE D'IMPORTANCE DE 2,5) :

Sans cette démarche, même le meilleur des programmes ne pourra pas être vraiment bien implanté, car il ne sera pas perçu comme étant pertinent, et cela sera peu mobilisant pour le milieu. Il faut s'assurer que le programme choisi réponde bien aux besoins du milieu (élèves et milieu scolaire). Pour ce faire, il faut bien connaître les ressources déjà disponibles à l'interne et dans le quartier, de même que les capacités et les besoins des jeunes. Il faut s'assurer aussi que l'intervention développée réponde d'abord et avant tout aux besoins des jeunes et non uniquement à ceux des intervenants. Bien qu'il soit important d'analyser les besoins, certains précisent qu'il faut éviter que cette étape ne soit trop fastidieuse en temps et en énergie : cela peut s'avérer démobilisant pour le milieu. On souligne aussi le danger de mener une telle analyse en situation de crise ou d'urgence, car lors de cette période, il devient plus difficile de distinguer le besoin manifeste (le symptôme) du besoin caché ou latent du milieu (la source réelle du problème). Il n'est pas recommandé d'adopter un programme dans le seul but d'éteindre un feu ou de n'agir que sur les symptômes les plus criants.

2. IMPORTANCE D'ASSURER UN SUIVI ET D'ÉVALUER L'INTERVENTION (COTE MOYENNE D'IMPORTANCE DE 3,8)

Sans suivi rigoureux, les programmes finissent souvent par s'essouffler et deviennent moins efficaces, car moins intensifs. Il s'avère donc important de mettre en place une instance décisionnelle stable, qui assure le dynamisme et l'orientation du projet. Cela peut prendre la forme d'un comité de coordination composé par exemple d'un promoteur du programme ou d'un conseiller pédagogique, de la direction de l'école et d'intervenants (enseignants ou professionnel de soutien) qui supervisent l'implantation et apportent les adaptations nécessaires

lorsque cela diverge des objectifs visés. Le leadership de la direction s'avère fondamental. Il est également important de mettre en place dès le début des mécanismes et des outils qui permettent d'évaluer l'implantation et l'efficacité. Cela garantit la qualité et la conformité des interventions et leur confèrent une plus grande crédibilité. Certains mentionnent l'importance de pouvoir modifier les outils en fonction des besoins du milieu, autrement cela peut devenir très contraignant.

3. IMPORTANCE D'ADOPTER UNE APPROCHE PARTICIPATIVE (COTE MOYENNE D'IMPORTANCE DE 3,9)

Idéalement, tous les acteurs (élèves, enseignants, direction, personnel de soutien et, idéalement, les parents et les organismes communautaires) doivent être engagés dans la démarche de planification, d'actualisation ou de suivi pour assurer l'appropriation, le succès, la pérennité et la pertinence de l'intervention. Dans pareil contexte, il importe de clarifier les rôles de chacun, autrement cela peut générer des conflits ou de la confusion. Quelques-uns soulignent tout particulièrement l'importance de susciter la participation active des jeunes lors des interventions (comme l'approche de pairs aidants) où l'autoévaluation et le questionnement prennent une place importante, afin de respecter la philosophie du renouveau pédagogique. Certains mentionnent que l'approche participative est parfois difficile à adopter dans la réalité, faute de temps et en raison du grand roulement de personnel. Dans pareil contexte, les mécanismes de soutien à l'intervention (comité de coordination, formation continue, rencontres de suivi) deviennent très importants afin d'éviter que le programme ne repose sur les épaules d'un nombre trop restreint d'intervenants.

4. IMPORTANCE DES QUALITÉS HUMAINES DE L'INTERVENANT (SAVOIR-ÊTRE, SAVOIR-FAIRE) : (COTE MOYENNE D'IMPORTANCE DE 4)

Sans empathie, chaleur et code d'éthique (respect de soi et des jeunes), il est difficile, même avec le meilleur programme, d'actualiser une intervention visant le mieux vivre ensemble. Les intervenants, en tant que modèles, doivent mettre en application les habiletés sociales et morales qu'ils tentent de promouvoir dans le cadre de leurs interventions. Plusieurs mentionnent qu'il ne faut pas sous-estimer l'effet de la qualité relationnelle élève-enseignant/intervenant et que cet élément à lui seul, indépendamment d'un programme bien structuré, peut avoir une influence positive et significative sur le développement scolaire, psychologique et social des élèves.

5. IMPORTANCE DE LA FORMATION ET DU SOUTIEN OFFERTS AUX INTERVENANTS (COTE MOYENNE D'IMPORTANCE DE 4.1)

Bien que ce critère soit intimement lié aux précédents, plusieurs experts soulignent son importance spécifique. En effet, en plus de pouvoir compter sur une instance de coordination du programme dans le milieu, plusieurs affirment l'importance de la formation continue des intervenants et de reconnaître le temps qu'ils allouent à leur intervention (temps de préparation d'ateliers). De plus, il s'avère important de leur offrir un lieu de soutien et d'échanges favo-

rables au développement de l'expertise et au maintien de l'intérêt face au programme. Cela peut prendre plusieurs formes : des rencontres de bilans, des ateliers de formation ou une ressource informatique permettant de diffuser les dates de formation ou la mise à jour d'outils d'intervention pertinents. Certains soulignent qu'un bon programme devrait comporter un matériel d'animation bien structuré, facile d'utilisation et complet.

Enfin, certains experts spécifient que la formation universitaire des futurs enseignants devrait être bonifiée en vue de mieux les outiller tant sur le plan des contenus scolaires que sur celui de leur compétence en intervention visant le mieux vivre ensemble.

6. IMPORTANCE DE LA CLARTÉ DES BALISES DE L'INTERVENTION ET DES OBJECTIFS POURSUIVIS (COTE MOYENNE D'IMPORTANCE DE 4,5)

Sans vision commune, sans balises claires, tous les experts s'entendent pour dire que l'intervention devient trop morcelée et différenciée selon les intervenants qui l'appliquent. Cela est peu mobilisant et affecte l'efficacité de l'intervention dans le milieu. En plus d'un programme structuré, quelques experts soulignent l'importance pour les écoles de se doter d'un protocole d'intervention clair incluant autant un système de renforcement des comportements sociaux positifs (émulation) que de punitions selon des critères précis de telle sorte que tous les intervenants du milieu travaillent dans la même direction.

7. IMPORTANCE DE DÉVELOPPER UNE INTERVENTION INTENSIVE, GLOBALE ET INTÉGRÉE (APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE) (COTE MOYENNE D'IMPORTANCE DE 4,6)

Il est important de prévoir plusieurs modalités d'intervention tout au long de l'année scolaire (activité de discussion, jeux de rôle, interventions en situation réelle, semaines thématiques) et, en lien avec l'approche participative, de viser plusieurs cibles (les élèves, les enseignants, le groupe-classe, le climat global de l'école, la cour d'école, les organismes du quartier et les parents). Lorsque les jeunes et la communauté sont exposés à des pratiques et à un discours commun dans plusieurs contextes, l'intervention est plus intensive et efficace. Certains mentionnent l'importance de se doter d'un cadre de référence plus global dans le milieu scolaire de sorte à éviter que les différents programmes implantés n'agissent en silo ou ne se contredisent, et pour garantir la satisfaction des besoins jugés prioritaires.

Plusieurs sont d'avis qu'il faut implanter à la fois des interventions de prévention/promotion universelle (offerte à l'ensemble des jeunes) et de prévention secondaire ou tertiaire (ciblée auprès de jeunes à risque ou en situation problématique). Certains soulignent toutefois le manque de ressources pour financer des programmes de prévention/promotion universelle. Ainsi, souvent les milieux finissent par agir uniquement sur les situations jugées urgentes avec des interventions très ciblées et moins préventives.

8. IMPORTANCE DE LA RIGUEUR ET DE LA QUALITÉ DE L'INTERVENTION RETENUE (COTE MOYENNE D'IMPORTANCE DE 5,4)

Pour certains experts, la question de la qualité et de la rigueur implique obligatoirement un cadre théorique et/ou des principes d'intervention ayant fait leur preuve sur le plan scientifique. Pour d'autres, les fondements scientifiques de l'intervention sont importants, mais ils ne doivent supplanter la spécificité des besoins du milieu en empêchant l'adaptation du programme ou l'innovation. Il existe donc une certaine tension entre les tenants des approches ascendantes et ceux qui s'inscrivent dans une logique descendante d'implantation de programmes « clé en main ». Enfin, d'autres experts se montrent plutôt en faveur d'une approche mixte : développer des programmes rigoureux, clairs et bien appuyés sur le plan scientifique, en prévoyant des dimensions pouvant faire l'objet d'adaptation dans les différents milieux sans nuire à la rigueur, à la qualité et aux fondements logiques et théoriques du programme. Ce type de programme nécessite toutefois un suivi rigoureux pouvant s'avérer fort exigeant.

9. IMPORTANCE DE POUVOIR COMPTER SUR DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET HUMAINES SUFFISANTES (COTE MOYENNE D'IMPORTANCE DE 5,7)

L'implantation d'un programme structuré dans un milieu exige du temps, un travail supplémentaire de la part du groupe-école et des ressources financières (achat de matériel d'animation, dégageant d'un enseignant pour coordonner le projet, etc...). Sans ces ressources, même le meilleur programme ne pourra pleinement se déployer dans le milieu et risque de s'essouffler assez rapidement laissant l'impression, souvent à tort, qu'il n'est pas efficace.

10. IMPORTANCE DE LA DURÉE DE L'INTERVENTION (COTE MOYENNE D'IMPORTANCE DE 6)

Trop souvent, on ne laisse pas assez de temps aux interventions pour agir sur le milieu. Plusieurs veulent des résultats rapides. Certains décident d'abandonner de manière prématurée un programme, car il « n'est pas assez efficace ». Selon quelques experts, il faut laisser au moins cinq ans à un programme avant d'être vraiment en mesure d'évaluer son efficacité.

PRINCIPAUX CONSTATS DE L'ANALYSE :

- Les critères jugés les plus importants concernent les conditions de mise en œuvre et non la qualité intrinsèque de programmes d'intervention.
- En dépit de la diversité des experts consultés, plusieurs critères font l'objet d'un consensus élevé, ce qui augmente la robustesse des résultats.
- Les critères identifiés par les experts concordent avec la littérature scientifique portant sur l'efficacité des programmes de prévention/promotion dans le secteur scolaire, social et de la santé.
- Les critères de qualité peuvent s'appliquer à plusieurs types de programmes d'intervention scolaires et ne sont pas nécessairement spécifiques au mieux vivre ensemble.

Troisième partie.

Comment se vit l'implantation d'interventions visant le MVE dans les écoles québécoises ?

Dans cette section, nous proposons une synthèse des principaux obstacles et facilitateurs associés à l'implantation des interventions identifiées par le groupe d'experts consultés dans le cadre de la consultation Delphi.

L'analyse d'implantation de ces différentes interventions repose sur deux sources de données : les rapports formels d'évaluation des différents programmes, lorsque disponibles, de même que des questionnaires et des entrevues menées auprès d'intervenants qui expérimentent au quotidien ces interventions (n=9). Tous ont accepté de partager et de publier leurs réponses, donc la démarche ne se voulait pas confidentielle (comme c'est le cas dans la consultation Delphi présentée plus tôt).

Le questionnaire visait à documenter les thèmes suivants : les objectifs du programme, les conditions d'implantation, les ajustements apportés à l'intervention, les avantages et inconvénients du programme et les effets perçus. Il était également demandé aux intervenants d'identifier des conseils ou des recommandations destinés à leurs collègues du milieu scolaire intéressés à implanter une intervention similaire. Deux types de répondants ont participé à cette étape de la consultation : des acteurs du milieu scolaire (directeur, enseignant, intervenant social) et des coordonnateurs ou promoteurs de programmes. Une analyse de contenu thématique permettant de dégager les points de convergence relatifs aux conditions d'implantation des différents projets a été réalisée sur l'ensemble de ces données par l'entremise du logiciel N'Vivo.

QUELQUES MOTS SUR LES INTERVENTIONS RECENSÉES...

Avant de discuter de l'implantation de ces interventions, il convient de les présenter brièvement. Le lecteur intéressé à en savoir plus à leur sujet ou concernant les autres programmes de prévention/promotion universelle recensés en 2001, est invité à consulter la quatrième partie du document.

Tel que l'indique le tableau IV, plusieurs programmes recensés poursuivent les mêmes objectifs généraux en lien avec le MVE. Cependant, ils présentent chacun des spécificités, concernant la population visée, les moyens d'intervention déployés et certains objectifs spécifiques. De plus, seulement certains d'entre eux ont fait l'objet d'évaluations scientifiques.

Il est à noter que parmi les interventions identifiées, on retrouve deux approches globales de planification d'intervention financées par différents ministères : l'Approche École en Santé (AÉS)⁶ du Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport (MELS) et du Ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) et le Programme de Soutien à l'École Montréalaise et la Stratégie d'Intervention Agir Autrement (SIAA)⁷ du MELS. Elles ne représentent pas des programmes d'intervention au sens strict du terme et elles ne visent pas uniquement le MVE : ces approches sont implantées dans les écoles francophones et anglophones. Elles s'appuient sur le modèle écologique et visent à agir sur les déterminants personnels et sociaux de la réussite éducative, de la santé et du bien-être. Ces approches ont une incidence sur le financement, la rigueur de la planification et la nature des interventions psychosociales implantées dans les milieux scolaires. On retrouve, dans certaines écoles, l'action de l'une de ces stratégies globales combinée à celle de programmes plus spécifiques pouvant concerner le MVE.

⁶Dans le cadre de l'AÉS, l'INSPQ est à développer un guide visant à soutenir les milieux concernant le choix et l'implantation des interventions en milieux scolaires. Pour en savoir plus consulter le site www.inspq.qc.ca/publications.

⁷Le *Programme de Soutien à l'École Montréalaise* a été implanté en 1997 et vise à agir sur les déterminants écologiques de la réussite éducative dans les écoles primaires en milieux défavorisés (indices de défavorisation 9 et 10). En 2003, le MELS, fort de son expérience montréalaise, a décidé d'implanter une approche similaire, la SIAA, mais à l'ensemble de la province ciblant en premier lieu les écoles secondaires de milieux défavorisés. Depuis 2007, les écoles primaires en bénéficient aussi.

Tableau IV : Approches globales d'intervention implantées dans les milieux scolaires québécois.

Nom	Promoteur/ Gestionnaire de l'intervention	Type d'intervention	Objectifs principaux	Degré d'implantation au Québec	Évaluations scientifiques
Programme de <i>Soutien à l'École Montréalaise/ Stratégie d'intervention Agir Autrement (SIAA)</i>	MELS	Approche globale de concertation et de planification de l'intervention ciblant les milieux scolaires défavorisés.	-Soutien aux milieux pour analyser les besoins et planifier l'intervention - Agir sur les déterminants écologiques de la réussite scolaire et personnelle en s'appuyant sur des pratiques reconnues.	Depuis 1997 : Soutien à l'école montréalaise= 50 000 élèves touchés chaque année dans 100 écoles primaires. Depuis 2001 : SIAA= 260 écoles secondaires et depuis 2007 571 écoles primaires partout au Québec ⁸ .	Évaluation implantation et effets depuis 2000 (MELS, 2009) ⁹ Évaluation des effets et d'implantation en cours (SIAA)
Approche <i>École en Santé (AÉS)</i>	MELS/MSSS	Approche globale de concertation et de planification de l'intervention implantée des les écoles primaires et secondaires.	-Soutien aux milieux pour analyser les besoins et planifier l'intervention - Agir sur les déterminants de la santé et de la réussite éducative en s'appuyant sur des pratiques reconnues -Promouvoir les saines habitudes de vie (bonne alimentation, activité physique).	Depuis 2004 : approche en cours d'implantation dans 955 écoles dans 16 régions administratives ¹⁰ .	Évaluation de l'appropriation/ dissémination (Deschênes et al., 2008) Évaluation de l'implantation (en cours)

⁸ Information trouvée sur le site www.mels.gouv.qc.ca/agirautrement/index.htm, 10 avril 2009.

⁹ Ministère de l'Éducation du Loisirs et du Sport (2009). *Programme de soutien à l'école Montréalaise*. Disponible sur le site www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications, 17 avril 2009.

¹⁰ Données tirées du Rapport périodique des indicateurs de suivi et de gestion (GESTRED), Ministère de la Santé et des Services Sociaux, 9 avril 2009.

La SIAA et le Programme de Soutien à l'École Montréalaise visent à agir plus spécifiquement sur 7 mesures reconnues par la recherche scientifique:

- 1) Pratiques éducatives au service de l'apprentissage de tous
- 2) Développement de la compétence à lire
- 3) Approche orientante
- 4) Développement professionnel de la direction et de l'équipe-école
- 5) Accès aux ressources culturelles
- 6) Collaboration avec les familles
- 7) Collaboration avec la communauté.

Le prochain tableau présente quant à lui les programmes de prévention/promotion identifiés par les experts consultés en lien avec le MVE.

Tableau V : Programmes de prévention/promotion visant le MVE identifiés par les experts consultés :

Nom	Promoteur/ Gestionnaire de l'intervention	Type d'intervention	Objectifs principaux	Degré d'implantation au Québec	Évaluations scientifiques
Programme d'Actualisation du Potentiel Intellectuel (API)	Université du Québec en Abitibi- Témiscamingue.	Prévention/ promotion univer- selle animé par l'enseignant dans les classes (jeunes de 6 à 17 ans).	-Prévenir la violence -Développer les stratégies de résolutions de problème affec- tives et cognitives (métacognition)	Depuis 1987 : implanté dans une centaine d'écoles .	Évaluation locale au niveau collégial (Guay, 1998)
Programme l'Allié	Université de Mon- tréal, département de psychopédago- gie et d'andragogie	Prévention sélective et indiquée (troubles de comportements) animé dans les classes de 2 ^e et 3 ^e cycle du primaire en collaboration avec les partenaires (CSSS).	-Renforcer le potentiel des élèves ayant des troubles de com- portement pour favoriser leur meilleure adapta- tion à l'école ; -Renforcer le poten- tiel des parents -Renforcer la com- munication et la cohérence entre les agents d'éducation.	Entre 2004 et 2006 : projet pilote implanté dans 6 écoles primaires. Depuis 2008 : implanté dans 20 écoles primaires.	Évaluation d'implantation et des effets (Desbiens et al., 2006, Évaluation d'implantation en cours)

Nom	Promoteur/ Gestionnaire de l'intervention	Type d'intervention	Objectifs principaux	Degré d'implantation au Québec	Évaluations scientifiques
Programme <i>Les Amis de Zippy</i>	Université du Québec à Montréal, Centre de Recherche et d'Intervention sur le Suicide et l'Euthanasie (CRISE)/ Befrienders International	Prévention/promotion universelle animé par l'enseignant (e) auprès d'enfants de 6-7 ans	-Élargir le répertoire des stratégies d'adaptation face aux stressseurs du quotidien - Développer les habiletés sociales et de résolution de problèmes	Depuis 2004 : implanté dans 157 écoles primaires.	Évaluation d'implantation (Dufour, 2005) Évaluation des effets au Québec (en cours) Évaluation des effets outre-mer (Mishara et al., 2006, Monkeviciené et al., 2006; Wong, 2008)
Démarche <i>Branchons-nous sur les rapports de force</i>	Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale	Prévention universelle de la violence animé dans l'ensemble de l'école (secteur préscolaire et primaire, la version pour le secondaire est à venir).	Outils l'ensemble du personnel de l'école à avoir une vision commune de la violence et à poser des actions face à cette réalité	Depuis 2001 : 30 écoles primaires de 7 régions.	Évaluation d'implantation (Potvin & Prud'homme, 2007)
Programme <i>Fluppy version préscolaire</i>	Centre de Psycho-Éducation du Québec	Prévention/promotion universelle implanté en grande partie en milieu défavorisés (maternelle – 1 ^{re} et 2 ^e année) incluant une intervention ciblée (problèmes de en collaboration avec l'Agence de Santé et des Services Sociaux et les CSSS.	-Prévention des problèmes d'adaptation -Promotion des habiletés sociales, de résolution de problèmes et d'autocontrôle -Soutien aux enseignants et aux parents d'enfants avec problèmes de comportements	Depuis 1990 : environ 100 000 enfants exposés au programme.	Évaluations d'implantation régionales (Comeau, 1999, 2001) ¹¹ Évaluation des effets en cours (Capuano et al.,).
Programme <i>Vers le Pacifique et Différents mais pas indifférents</i>	Institut Pacifique	Prévention/promotion universelle préscolaire – 4 et 5 ans –, primaire et secondaire) animé par les jeunes et les enseignants. Offert aussi en anglais (5 ans et primaire seulement)	-Prévention de la violence -Promotion des conduites pacifiques -Promouvoir les habiletés sociales et les stratégies de résolution de conflits (enfants et parents) -Développer la médiation par les pairs	Programme implanté partout au Québec depuis 1998. En 2007 : implanté dans 46 CPE et 426 écoles primaires et secondaires de toutes les régions administratives.	Évaluation d'implantation et des effets (CIRCM, 2006)

¹¹Il existe d'autres évaluations locales, mais pour les fins du présent mandat, nous avons dû se limiter à celles qui étaient facilement accessibles (rapports disponibles sur internet).

Pourquoi implanter une intervention structurée en milieu scolaire ?

Certes, implanter un programme dans une école exige du temps, de l'argent et de l'énergie. Souvent, cela est perçu comme un ajout à un agenda scolaire déjà bien rempli. Toutefois, tel que mentionné en introduction, nombreux sont les acteurs scolaires préoccupés par des problèmes de violence et d'intimidation. Dans pareil contexte, implanter une intervention structurée en lien avec le mieux vivre ensemble présente des avantages indéniables et bénéfiques à l'ensemble du milieu scolaire :

- prévention des problèmes
- rigueur et continuité de l'intervention
- sentiment d'efficacité
- mobilisation du milieu
- amélioration du climat scolaire

« Tout le monde a une opinion personnelle de la violence et de comment on devrait intervenir vis-à-vis cette réalité. Ainsi, sans une intervention concertée et donc structurée, les efforts d'intervention individuels échouent. Avec une meilleure structure explicitée aux yeux des acteurs, le climat est assuré et les élèves-agresseurs sont limités dans leur capacité d'agir avec violence. De leur côté, les victimes savent qu'elles peuvent dénoncer et que leur demande sera traitée efficacement. Bref, la structure est nécessaire pour rendre possible une concertation et un arrimage des pratiques pour que tous travaillent dans le même sens et, par le fait même, réalisent des interventions efficaces. » (Diane Prud'homme, psychologue et conceptrice de la démarche Branchons-nous sur les rapports de force).

« L'avantage avec un programme c'est qu'on s'assure de résultats. Tu réinventes pas la roue à chaque fois, surtout avec le roulement du personnel. » (Julie Denoncourt, coordonatrice du programme Les amis de Zippy).

« Avant Fluppy et si je n'avais pas eu le soutien de l'intervenante, je n'aurais probablement pas investi auprès de cet enfant parce que j'avais beaucoup d'autres cas et pis là, je me disais, c'est bien beau mettre de l'énergie pour faire venir l'enfant à l'école mais là j'ai d'autres chats à fouetter avec les enfants qui sont à l'école. Mais là, le fait d'avoir été soutenue, ça m'a donné de l'énergie pour dire que c'est important qu'on fasse quelque chose pour cet enfant, pour que cet enfant-là ne développe pas cette attitude négative pour les années à venir. » (Enseignante 5, rapport d'évaluation du volet familial du programme Fluppy de Comeau, 2001, p.35).

« Cela permet plus de rigueur dans la transmission des notions liées aux habiletés sociales, que ce soit envers une clientèle ciblée, comme c'est notre cas, ou pour un programme visant tous les élèves. (...) Les enseignants savent comment intervenir avec leur élève lors des moments plus fragiles. » (Nathalie Brullemans, psychoéducatrice, école St-Octave, programme l'Allié).

Les avantages d'une intervention structurée concernent aussi, et surtout, ses effets perçus sur le développement des enfants :

- plus d'harmonie entre les élèves
- une plus grande capacité à identifier ses émotions et gérer ses conflits
- une hausse de l'estime de soi
- une plus grande réussite scolaire

« Dans notre école, on observe une plus grande réussite scolaire comparativement à d'autres écoles, même celles de milieux plus favorisés. On explique cela par le fait que les élèves évoluent dans un climat plus sain (en partie grâce au programme Vers le Pacifique) et favorable à la concentration nécessaire aux apprentissages scolaires : ils ne sont pas toujours préoccupés par l'intimidation dont ils pourraient faire l'objet dans la cour d'école ». (Dominique Blanchet, directeur de l'école St-Rémi dans laquelle est implantée depuis plus de 10 ans le programme Vers le Pacifique).

« Le programme Zippy aide les enfants à mieux identifier leurs émotions. Je remarque qu'en début d'année, ils ont moins de vocabulaire pour nommer comment ils se sentent, ils ont tendance à dire "je me sens mal" au lieu de nommer clairement s'ils sont tristes, fâchés ou inquiets ». (Brigitte Brazeau, enseignante de première année à l'école L'oiseau qui expérimente le programme Les Amis de Zippy pour la deuxième année).

« Dans l'école, on observe une hausse de la motivation scolaire; un vocabulaire plus riche; des projets adaptés et qui font du sens; à partir d'un contexte d'apprentissage, ils prennent conscience de leurs acquis; on répond mieux à leurs besoins (on explique le pourquoi de la démarche, on poursuit des buts d'apprentissages et non des buts d'évaluations); beaucoup d'interactions sociales (...) on observe une nette différence dans l'engagement des élèves introvertis; contexte authentique et signifiant; développement de leur estime de soi ». (Chantal Desbiens, enseignante-soutien, approche Éducation en Milieu Défavorisé de la commission scolaire de Pointe-de-l'Île, Programme de soutien à l'école Montréalaise).

« Les élèves ciblés réinvestissent les moyens appris lors des situations de conflit et s'entraident dans cette utilisation. » (Nathalie Brullemans, psychoéducatrice, école St-Octave, programme l'Allié).

« On remarque une plus grande confiance des élèves à dénoncer les situations de rapports de force aux adultes de l'école. Les élèves-victimes se sentent aussi plus en sécurité dans l'école. Les élèves en général sont plus habiles à gérer les conflits liés aux rapports de force ». (Diane Prud'homme, démarche Branchons-nous sur les rapports de force).

Bien que la perception d'efficacité des interventions représente un élément fondamental, il importe de considérer aussi l'impact des programmes tels que démontrés par des évaluations scientifiques.

Le tableau VI présente une synthèse des principaux effets des interventions qui ont fait l'objet d'évaluations avec des devis de recherche quasi-expérimentaux (c.-à-d. avec groupes de comparaison qui ne reçoivent aucune intervention). Notons que ces programmes montrent des effets significatifs, tout particulièrement auprès des filles.

Tableau VI : Efficacité des programmes/approches évalués avec des groupes de comparaison

	Actualisation du Potentiel Intellectuel (Guay, 1998)	Programme de soutien à l'École Montréalaise (MELS, 2009)	L'Allié (Desbiens et al., 2006)	Les amis de Zippy (Mishara et al., 2006, Monkeviciené et al., 2006)	Vers le Pacifique (Bowen et al., 2006)
Efficacité à long-terme		Augmentation de la persévérance scolaire	-Réduction des comportements internalisés, externalisés et de la victimisation ; amélioration du climat scolaire (effets distaux)	-Conséquences positives de la participation au programme encore appréciables un an plus tard. Effets à long terme sont étudiés en Norvège	-Réduction des problèmes externalisés et internalisés au cours des 3 ^e et 4 ^e années de la mise en œuvre (effets distaux)
Effets sur les connaissances des élèves			-Davantage de recherche de solutions positives face aux conflits		-Gains dans les habiletés sociocognitives à la résolution de conflits
Effets sur les comportements des élèves	-Plus grande efficacité cognitive des élèves du collégial. -Augmentation de la moyenne cumulative	Le taux de redoublement dans les écoles a diminué de façon significative	-Les élèves sont plus habiles à résoudre les conflits -Les élèves manifestent davantage de comportements prosociaux -Diminution des comportements externalisés des élèves -Diminution des comportements internalisés des élèves	-Utilisation d'un plus grand nombre de stratégies -Amélioration au niveau des habiletés sociales -Baisse des comportements externalisés et de l'hyperactivité.	-Gains dans les comportements relatifs à la résolution de conflits -Accroissement des conduites de coopération -Baisse des comportements externalisés et internalisés

Efficacité différentielle (en fonction des caractéristiques des élèves et du milieu scolaire)

<ul style="list-style-type: none"> -Les filles ont un parcours scolaire plus continu que celui des garçons; -Les élèves des écoles situées en milieux défavorisés s'en tirent mieux sur le plan du cheminement scolaire ces dernières années; 	<ul style="list-style-type: none"> -Plus bénéfique pour les filles ayant des troubles de comportement externalisés que pour les garçons. -Les effets sont plus importants pour les filles quant à la gestion des émotions et l'autocontrôle. -Baisse de la victimisation chez les filles et augmentation de leur sentiment de sécurité. -Les élèves en difficulté perçoivent un plus grand soutien. - Plus efficaces pour élèves dont les parents ont participé au volet parents. 	<ul style="list-style-type: none"> -Favorise une adaptation plus optimale au moment de la période de transition préscolaire-primaire. 	<ul style="list-style-type: none"> -Gains sociocognitifs et comportementaux associés à la résolution de conflits plus importants chez les filles -Gains socio-cognitifs et comportementaux se manifestent plus rapidement chez les élèves les plus jeunes (maternelle et premier cycle du primaire) -Effets présents peu importe l'indice de défavorisation de l'école; effets moins rapides avec un indice plus élevé.
---	--	--	--

Qu'est-ce qui facilite ou nuit à l'implantation d'un programme en milieu scolaire ? Tirer profit de l'expertise québécoise.

En guise d'introduction à la prochaine section, nous présentons les principales conclusions de l'étude d'implantation de grande ampleur du programme *Vers le Pacifique* menée pendant trois ans auprès de 13 écoles primaires des commissions scolaires Marguerite-Bourgeois, Laval et Rivière-du-Nord (Bowen et al., 2005). Ces résultats situent les conditions optimales d'implantation et de mise en œuvre.

Tableau VII : Synthèse des conditions d'implantation optimales du Programme *Vers le Pacifique* (Bowen et al., 2005).

Exigences du programme	Caractéristiques du milieu
<p>1. Comité de coordination : son fonctionnement régulier permet le maintien des activités, l'évaluation des besoins et le partage des responsabilités entre plusieurs acteurs.</p>	<p>1. Qualité de la relation entre les membres du personnel et la direction : cette relation positive est intimement liée à la satisfaction par rapport au programme, ce dernier étant souvent associé à celui ou celle qui en a d'abord fait la promotion (direction).</p>
<p>2. Existence d'un responsable de programme : celui-ci permet une bonne orientation des activités; il est préférable que ce soit une personne autre que la direction.</p>	<p>2. Climat relationnel et d'appartenance : favorise un bon niveau de mobilisation relativement au programme.</p>
<p>3. Formation durant les premières phases de la mise en œuvre : celle-ci est importante dans les débuts, mais doit ensuite laisser place à une plus grande autonomie de la part des utilisateurs.</p>	<p>3. Intégration du programme au projet éducatif de l'école : constitue une voie privilégiée d'implantation, étant donné l'état de prise en charge par le milieu.</p>
<p>4. Activités de promotion : favorables à une intégration des valeurs qui sous-tendent le programme.</p>	<p>4. L'existence préalable de pratiques axées sur la promotion et la résolution pacifique de problèmes interpersonnels : représente un préalable non nécessaire, mais grandement aidant pour une implantation facilitée.</p>

Plusieurs de ces conditions convergent avec les résultats de divers rapports d'évaluation et aux témoignages recueillis auprès des experts terrain. Notons que ces derniers ont tout particulièrement parlé de :

- **l'importance de se doter d'une structure de coordination et**
- **du rôle crucial de la direction.**

« Le troisième facteur (facilitant) est l'implication du directeur de notre école. Celui-ci est un élément-clé dans l'implantation du programme et dans sa poursuite. Il se doit d'être un leader pédagogique afin de susciter le questionnement chez les enseignants et les amener plus loin! (...) J'apprécie énormément le soutien et la confiance qu'il m'accorde. Certaines décisions et interrogations ne peuvent être faites que par la direction et il joue bien son rôle en ce sens! ». (Chantal Desbiens, enseignante-soutien, approche Éducation en Milieu Défavorisé de la commission scolaire de Pointe-de-l'Île, *Programme de soutien à l'école Montréalaise*).

« À partir de ce constat, le Regroupement a développé une nouvelle formule basée sur l'autogestion de la démarche. Le succès et la durée de vie de la démarche dans l'école reposeraient d'abord sur l'engagement de la direction, ensuite sur celle du Comité violence. Dans les faits, un Comité violence serait constitué dans chaque école et formé de personnes représentant les différentes fonctions : direction, enseignement, service de garde, service professionnel, parent. Les membres du comité seraient recrutés sur la base de leur motivation à contrer la violence et libérés par la

direction durant les périodes de temps accordées à cette fonction. Le leadership de cette démarche devait être assuré par un comité représentatif et non par un individu. S'en remettre à une seule personne fragilisait la possibilité de pérennité de la démarche dans l'école alors que la mise en place d'un comité favorisait la continuité. Il a également été prévu d'y réserver une place de choix à la personne représentant les services professionnels ou d'encadrement (psychologie scolaire, psychoéducation, travail social ou éducation spécialisée).» (Extrait du rapport d'évaluation d'implantation de Branchons-nous sur les rapports de force, Potvin & Prud'homme (2007), pp.23-24).

S'ajoutent à ces conditions d'implantation intra-écoles des éléments du contexte plus global qui jouent un rôle important tout particulièrement concernant la pérennité et la rigueur des interventions:

- **Le financement (notamment celui en provenance de partenaires du réseau) favorables à l'achat du matériel et à la formation des intervenants.**
- **L'appui de la commission scolaire (conseillers pédagogiques) et des partenaires concernant la planification et la bonification des interventions.**
- **La qualité de la formation et du soutien offerts par les promoteurs de programmes.**

« Il y a des écoles qui sont capables d'aller chercher des fonds comme SIAA, Programme d'Action Communautaire pour les Enfants (PACE) ou autres et cela facilite grandement l'implantation du programme. Cela permet d'acheter le matériel d'animation et de payer la formation des enseignants .» (Isabelle Boissé, Coordinatrice des programmes de résolutions de conflits, Institut Pacifique, programme Vers le Pacifique et Différents mais pas indifférents).

« Il ne fait aucun doute que l'implication du réseau de la santé (Agence de santé et de services sociaux et les CSSS) qui assure en grande partie les coûts reliés à la formation et à l'implantation (soutien financier et prêt d'intervenants) contribue au succès d'implantation et à la pérennité du programme dans le milieu scolaire ». (Isabelle Vinet, responsable du développement et de la formation pour le Centre de Psycho-Éducation du Québec, programme Fluppy au préscolaire).

« Lorsqu'on forme des professionnels scolaires (un conseiller pédagogique ou un psychoéducateur de commission scolaire) ça assure une plus grande pérennité. Toutefois, ils n'ont pas toujours les conditions pour soutenir les équipes. Ils disposent de peu de temps pour la prévention|promotion » (Julie Denoncourt, programme Les Amis de Zippy).

« Le choix de la commission scolaire d'offrir un accompagnement lié à l'utilisation des allocations en milieux défavorisés (MD) auprès des directions et des équipes-écoles ciblées, favorise et joue un rôle important dans l'implantation de son cadre de référence MD et sa mise en œuvre dans les différents milieux». (Sylvie Labonté, conseillère pédagogique Éducation milieux défavorisés – Cadre de référence éducation milieux défavorisés – Commission Scolaire de la Pointe-de-l'île)

L'importance du soutien offert par les promoteurs/diffuseurs du programme représente aussi un facilitateur important favorable au maintien de la mobilisation du milieu et au perfectionnement des compétences en intervention :

« Nous avons commencé à offrir un service à la clientèle par l'entremise de 5 formateurs consultants, qui prennent le temps de téléphoner dans les écoles et faire les suivis après la formation et l'accompagnement du début. Cela les encourage. Nous sommes aussi à implanter un système d'accréditation qui permettra de former un peu partout à travers la province des professionnels dans les commissions scolaires qui soutiendront les milieux scolaires concernant l'implantation du programme ». (Isabelle Boissé, programme *Vers le Pacifique* et *Différents mais pas indifférents*).

« En plus de la formation donnée au début, les intervenants peuvent consulter notre site Internet. Ils peuvent y trouver des compléments d'outils d'animation ou des mises à jour. Ils peuvent aussi nous poser des questions concernant leur intervention ». (Julie Denoncourt, programme *Les amis de Zippy*).

« La formation du comité violence est d'une durée de 15 heures; du matériel est fourni et un accompagnement (supervision) est offert aux acteurs de l'école et ce, jusqu'à ce qu'ils soient à l'aise avec le programme et que celui-ci soit bien arrimé au code de vie de l'école. Ainsi, l'ensemble de l'équipe-école est impliquée dans le projet et non pas un expert unique qui dirige et agit seul. Cela évite que le programme tombe à l'eau dans l'éventualité où l'expert quitte le milieu ». (Diane Prud'homme, démarche *Branchons-nous sur les rapports de force*).

LES DÉFIS DE L'IMPLANTATION...

Plusieurs soulignent toutefois la difficulté de mettre en place ces conditions gagnantes et les obstacles liés à l'implantation des interventions dans le contexte scolaire actuel :

1) Le renouveau pédagogique

Innover et questionner les pratiques éducatives c'est important. Toutefois, cela exige du temps et des efforts d'adaptation de la part de tous les acteurs et partenaires du milieu scolaire. Dans pareil contexte, implanter un programme de prévention ou de promotion représente souvent une surcharge de travail, même s'il prend en compte la philosophie et le contenu du renouveau pédagogique :

« Le renouveau pédagogique constant peut nuire à l'implantation d'interventions, car elle exige de l'adaptation de la part des écoles et des promoteurs de programmes. Les programmes d'intervention visant le mieux vivre ensemble doivent s'adapter par exemple au nouveau programme d'éthique et culture religieuse afin d'éviter le dédoublement ». (Julie Denoncourt, programme *Les Amis de Zippy*).

« C'est sûr que d'amener de quoi en lien avec le renouveau pédagogique comme ça... avec la lourdeur que le renouveau amène en ce moment, ... on peut s'attendre à ce que les gens grimpent peut-être un peu et qu'ils soient apeurés de se retrouver avec des nouvelles tâches encore... complexifier leurs tâches finalement alors que c'est le contraire qu'on veut faire » (Extrait du rapport d'évaluation de l'*Approche École en Santé*, Deschênes et al.,(2008), p. 98).

2) La lourdeur de la tâche d'enseignement et d'intervention et le manque de temps (personnel enseignant et partenaires)

Bien qu'un programme structuré comporte des avantages, il exige aussi du temps. Or, tel que discuté précédemment, il s'agit d'une ressource rare dans le contexte scolaire actuel :

« Cela demande beaucoup de temps implanter un programme, et ce n'est pas facile dans le contexte actuel, les parents et les enfants sont plus demandants qu'auparavant. Pour cette raison, il est difficile d'embarquer dans autre chose. On fait face à des enfants qui ont tout, qui n'ont jamais connu de limites vraiment, qui pour les premières fois se font dire non. On fait face aussi à des parents qui veulent tout. Depuis quelques années c'est comme ça ». (Brigitte Brazeau, enseignante de 20 ans d'expérience, école primaire l'Oiseau).

« Les écoles, ce qu'elles disent c'est : « les comités, il y en a déjà 3-4-5 dans l'école cela va en faire un autre de plus et c'est pas du temps qui va être nécessairement reconnu dans la tâche. C'est un surplus. Étant donné cela, il y a des écoles qui décident de ne pas embarquer ». (extrait du rapport de dissémination de l'Approche École en Santé, Deschênes et al., (2008), p. 98).

« Implanter un programme multimodal et ciblé, impliquant une intervention intensive auprès des élèves et de leur famille c'est exigeant en terme de temps. La préparation du matériel peut être très exigeante et le fait que les intervenants sociaux sont souvent à temps partiel représente une difficulté importante ». (Jonathan Lévesque, coordonnateur du programme L'Allié).

3) L'instabilité et le roulement du personnel scolaire et des partenaires

La majorité des rapports d'évaluation et des experts interrogés ont fait mention des difficultés d'intervenir dans le contexte scolaire actuel, caractérisé par l'instabilité du personnel en raison d'épuisement professionnel, de congés parentaux, d'assignations des enseignants ou des intervenants à d'autres cycles ou fonctions professionnelles. Ce contexte d'implantation nuit à l'intensité, la continuité et la pérennité des interventions.

« C'est difficile d'implanter des programmes, car il y a beaucoup de roulement de personnel dans le milieu scolaire et ça demande de l'énergie, il faut constamment former de nouveaux enseignants. Cela fait que les gens se dirigent plus vers des interventions plus souples et flexibles, donc moins intenses et probablement moins efficaces ». (Julie Denoncourt, programme Les Amis de Zippy).

« Il y a tellement de mouvement de personnel, que c'est difficile, car il manque de continuité. Malheureusement, le programme finit souvent par reposer sur les épaules d'un leader et s'il quitte, cela fait en sorte que le programme est plus à risque de disparaître ». (Isabelle Boissé, programme Vers le Pacifique et Différents mais pas indifférents)

« Ce n'est pas facile d'être seule à animer le programme dans l'école, je ne peux pas parler avec d'autres de mon expérience et cela limite les effets de l'intervention. C'est probablement un projet qui va tomber, si jamais je n'enseigne plus au premier cycle ». (Brigitte Brazeau, enseignante à l'école L'oiseau, programme *Les Amis de Zippy*).

4) Les exigences de travailler en partenariat

Bien que le travail en partenariat soit considéré de manière unanime comme étant essentiel, il présente des défis importants, notamment en raison des différences de perspectives entre les partenaires et des horaires difficiles à concilier :

« C'est tout un défi qui est lancé autant aux acteurs de l'éducation qu'à ceux de la Santé... Ça demande beaucoup d'ouverture, ça demande beaucoup d'écoute, ça demande de s'approprier. On n'a pas de référentiel commun, on a des cultures, des milieux d'encadrement qui sont très différents. (...) Alors c'est pas sans heurts là tout ça... » (extrait du rapport d'évaluation de l'*Approche École en Santé*, Deschênes et al., (2008), p. 100).

« Certaines intervenantes de CLSC soulignent que les enseignantes avec qui elles sont jumelées pour offrir le Programme de Fluppy leur réduisent ou leur refusent carrément l'accès à la classe. Les raisons de cette résistance semblent nébuleuses. Mais dans un tel contexte, puisque l'intervenante ne connaît pas les enfants et ne développe pas de complicité de travail avec l'enseignante, le volet familial ne peut pas prendre son envol et le volet de soutien à l'enseignante demeure embryonnaire ». (enseignante, extrait du rapport d'évaluation du volet familial du programme *Fluppy version préscolaire* de Comeau et Benazera, (2001), p.38).

5) La difficulté de mobiliser les parents dans l'intervention

Que ce soit concernant la sensibilisation des parents face aux objectifs d'intervention poursuivis dans le programme ou concernant leur implication en tant que participant, il est difficile de susciter leur intérêt ou leur participation :

« Le volet destiné aux parents soulève également plusieurs défis. La mise en place de ce volet exige aussi le recours à de nombreuses stratégies pour recruter et maintenir l'implication des parents. (...) Malgré tout, il est souvent nécessaire de faire de nombreux contacts avec les parents pour les inviter à participer au programme et répéter à plusieurs reprises les informations pour qu'ils n'oublient pas le jour venu de l'activité. Il est même recommandé de leur téléphoner systématiquement avant chaque atelier pour les inciter à y venir. Il importe aussi de diminuer les obstacles à leur participation ». (Extrait du rapport d'évaluation du programme l'*Allié*, Desbiens et al., (2006), p. 34).

« J'ai compris que je ne pourrai atteindre les 22 parents et les 22 enfants avec le programme. Je suis consciente que si j'ai réussi à atteindre 2-3 enfants et parents, j'ai réussi! Il faut avoir des attentes réalistes ». (Brigitte Brazeau, enseignante, école l'Oiseau).

« Les résultats indiquent clairement que la participation des parents constitue le volet faible du programme; il est difficile de les rejoindre alors qu'ils demeurent un véhicule important pour assurer la continuité avec l'école. Pour solliciter leur participation, le Regroupement a entrepris de rédiger un livre à leur intention afin de les outiller à l'approche de la gestion des rapports de force. Ce livre sera distribué dans les écoles participantes en plus d'être disponible en librairie. De plus, lors de la soirée d'information, la direction de l'école offrira aux parents des extraits tirés de cet ouvrage, tout comme elle présentera son engagement par rapport à la démarche Branchons-nous sur les rapports de force. Du même coup, elle leur remettra un exemplaire de sa politique de prévention de la violence de l'école, de façon à tenir les parents informés des pratiques de l'école et des messages livrés à leurs enfants ». (Extrait du rapport d'évaluation d'implantation de Branchons-nous sur les rapports de force, Potvin et Prud'homme (2007), p.25).

Quatrième partie.

Comment implanter avec succès une intervention en milieu scolaire ? Recommandations des experts terrain consultés.

Tel que discuté précédemment, implanter une intervention structurée dans une école peut être fort avantageux, mais aussi très exigeant. Comment rendre cette aventure agréable et porteuse de sens dans un milieu ? Voici les principaux conseils et pistes de réflexion des experts terrain que nous avons consultés, qui ne sont pas sans rappeler les critères de qualité perçus comme étant associés à l'efficacité des interventions.

RECOMMANDATION N° 1 : RÉFLÉCHIR AVANT D'AGIR !

Il faut au préalable s'assurer de bien évaluer les besoins des jeunes. De plus, il faut pouvoir compter sur des ressources et la mobilisation du milieu avant d'implanter une intervention. Enfin, il est primordial d'identifier concrètement comment le programme d'intervention retenu s'inscrit dans le code de vie, les valeurs et le projet pédagogique de l'école.

RECOMMANDATION N° 2 : FAIRE FRONT COMMUN !

Il est fondamental de reconnaître l'expertise de chacun des intervenants et partenaires scolaires et de faire en sorte que tous se sentent impliqués à part entière lors de l'implantation du programme. La prévention de la violence et la promotion du mieux vivre ensemble nécessitent un travail de collaboration.

RECOMMANDATION N° 3 : RECONNAÎTRE ET SOUTENIR L'IMPLICATION DES ENSEIGNANTS DANS LE PROGRAMME.

Il est primordial de donner du temps aux enseignants et aux intervenants pour préparer leurs interventions, se former et échanger entre eux relativement à leurs expériences en classe.

RECOMMANDATION N° 4 : IMPLANter DES MÉCANISMES QUI ASSURENT LA CONTINUITÉ ET LA PÉRENNITÉ DE L'INTERVENTION.

Que ce soit par la mise sur pied d'un comité de coordination, l'établissement d'un partenariat avec des professionnels de la commission scolaire ou du réseau de la santé et des services

sociaux, que l'achat de matériel d'animation (qui peut rester à l'école en dépit de roulement de personnel), il est important de prévoir des mécanismes qui assurent une continuité à l'intervention.

CONCLUSION

La présente démarche a permis d'identifier qu'au-delà de la qualité intrinsèque des programmes (durée, continuité, intensité, rigueur, portée), il importe de se soucier aussi des processus de mise en œuvre et de leurs conditions d'implantation pour optimiser leur efficacité.

En effet, à la lumière de la littérature scientifique et des experts consultés, avant d'implanter un programme, il importe de se demander :

- Quels sont les besoins prioritaires des jeunes et du milieu ?
- Quelles sont les ressources internes et externes déjà en place pouvant y répondre ?
- Quelles sont les ressources disponibles (temps, argent, ressources humaines) pour implanter un nouveau programme ?
- Est-ce que ce programme est conforme aux valeurs et au projet pédagogique du milieu ?
- Est-ce que ce programme suscite l'adhésion des acteurs milieu, notamment de la direction ?
- Est-ce que ce programme présente des objectifs et balises clairs ?
- Est-ce que ce programme s'appuie sur des principes d'intervention reconnus comme étant efficaces auprès de la population visée ?
- Qui est le mieux placé pour initier la démarche dans le milieu ?
- Qui est le mieux placé pour assurer la coordination du projet dans le milieu ?
- Comment mobiliser l'ensemble des acteurs et des partenaires entourant le suivi et l'évaluation du programme ?
- Comment favoriser le pouvoir d'agir chez les différents acteurs ?
- Comment soutenir et valoriser l'équipe-école concernant le partage et le développement d'expertise (savoir être, savoir faire) ?
- Comment assurer la continuité et la pérennité du programme ?
- Comment évaluer l'implantation et les effets du programme ?

Il est clair que répondre à ces questions s'avère exigeant. Toutefois, si l'on se fie aux résultats d'efficacité des programmes présentés plus tôt, il semble que cet investissement soit rentable, tant en ce qui a trait à la qualité du développement des jeunes, que celle du climat scolaire dans lequel ils évoluent.

Vous êtes intéressés à implanter un programme dans votre milieu ? Nous vous invitons à consulter la cinquième section du document.

Cinquième partie.

Liste des programmes recensés

Tel que mentionné en introduction, une partie importante de cette section du rapport a été rédigée par le CIRCM en 2003. Nous y avons ajouté les programmes identifiés par les experts consultés dans la présente démarche.

CLASSIFICATION DES PROGRAMMES

Les tableaux suivants permettent de distinguer en un coup d'œil les programmes en fonction de la clientèle qu'ils souhaitent rejoindre : préscolaire, primaire ou secondaire. Le numéro du programme renvoie à sa place dans la liste alphabétique des programmes. Un astérisque (*) signifie que le programme possède différentes versions adaptées à d'autres niveaux scolaires. Une description détaillée de la clientèle à laquelle les programmes s'adressent est disponible dans la liste alphabétique des programmes.

TABLEAU 1 : PROGRAMMES DESTINÉS AUX ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE

Numéro du programme	Nom du programme	Clientèle visée
3	Anges de la cour (les)	Maternelle (*)
5	A.P.I. : Programme court en actualisation du potentiel intellectuel	Prémamanuelle et maternelle (*)
7	Atouts : Le voyage autour du monde de Pénélope	Maternelle (*)
8	Branchons-nous sur les rapports de force	Maternelle (*)
11	Conseil de coopération (le)	Maternelle (*)
12	Contes sur moi	Maternelle (*)
13	De l'école à la maison	Maternelle (*) et leurs parents
15	Fluppy	Maternelle (*)
29	Phase-Arc	Maternelle (*) provenant d'une communauté ethno-culturelle
32	Second Step	Maternelle (*)
34	Trucs de Frimousse (les)	Maternelle (*)
35	Différents mais pas indifférents (édition 2008)	Maternelle 4-5 ans (*)

TABLEAU 2 : PROGRAMMES DESTINÉS AUX ÉLÈVES DU PRIMAIRE

Numéro du programme	Nom du programme	Clientèle visée
1	Acti-Jeunes, Jeunes en santé	Élèves de la 2 ^e à la 6 ^e année (*)
4	Allié (L')	Élèves de la 3 ^e à la 6 ^e année
6	Amis de Zippy (Les)	Élèves de la 1 ^{ère} année du primaire (*)
3	Anges de la cour (les)	1 ^{er} cycle du primaire (*)
5	A.P.I. : Programme court en actualisation du potentiel intellectuel	Tous les cycles du primaire (*)
8	Branchons-nous sur les rapports de force	Tous les cycles du primaire (*)
9	Club S.O.S. Entraide	Élèves de 5 ^e et 6 ^e année (*)
10	Conflict Resolution—An Elementary School Curriculum	Tous les cycles du primaire
11	Conseil de coopération (le)	Tous les cycles du primaire (*)
12	Contes sur moi	Élèves de 1 ^{ère} , 2 ^e et 3 ^e année (*)
13	De l'école à la maison	1 ^{er} cycle du primaire (*) et les parents
14	Estime de soi et compétence sociale	2 ^e cycle du primaire (*)
15	Fluppy	Élèves de 1 ^{ère} année (*)
16	Gardiens de la paix (les)	Tous les cycles du primaire
19	J'apprends à mieux m'entendre avec les autres	2 ^e cycle du primaire
20	Je grandis avec Petit Lion	1 ^{er} cycle du primaire
21	Leadership	Élèves de 6 ^e année
22	Le Club et Le Club des Anciens	3 ^e cycle du primaire
23	Ma valise à outils	1 ^{er} cycle du primaire (clientèle en difficulté) (*)
25	PACTE : Programme de développement des habiletés socio-affectives	Élèves de la 4 ^e à la 6 ^e année
27	PARC : Programme d'autocontrôle, de résolution de problèmes et de compétence sociale	Élèves de 7-8 ans (*)
28	Peer Mediation—Conflict Resolution in Schools	Élèves de 5 ^e et 6 ^e année (*)
29	Phase-Arc	Élèves de 1 ^{re} à 3 ^e année provenant d'une communauté ethnoculturelle (*) et leurs parents
31	Programme maison adapté du programme « Ma vie, c'est pas fou d'en parler »	Élèves de 12 ans et plus (*)
33	Système de réparation	Tous les cycles du primaire
34	Trucs de Frimousse (les)	Tous les cycles du primaire (*)
35	Vers le pacifique	Tous les cycles du primaire (*)
36	Vivre en harmonie avec soi et les autres	2 ^e cycle du primaire

TABLEAU 3 : PROGRAMMES DESTINÉS AUX ÉLÈVES DU SECONDAIRE

Numéro du programme	Nom du programme	Clientèle visée
1	Acti-Jeune, Jeunes en santé	1 ^{er} cycle du secondaire (*)
2	Ambassadeurs et ambassadrices de la paix	Tous les cycles du secondaire
14	Estime de soi et compétence sociale	1 ^{er} cycle du secondaire (*)
17	Groupe Tremplin	Tous les cycles du secondaire
18	Habiletés sociales	1 ^{er} cycle du secondaire (clientèle ayant des difficultés d'intégration sociale) (*)
24	Ma vie, c'est pas fou d'en parler	Élèves de 12 à 18 ans
25	PACTE : Programme de développement des habiletés socio-affectives	Tous les cycles du secondaire
26	Pairs-aidants	2 ^e cycle du secondaire
30	Prends le volant	1 ^{er} cycle du secondaire (clientèle ayant des troubles de comportement) (*)
35	Vers le pacifique (révisée en 2008)	Tous les cycles du secondaire (*)

Dans les pages suivantes, vous trouverez la liste alphabétique des 36 programmes (que notre enquête nous a permis d'identifier) expérimentés dans les écoles. Chaque programme est défini selon les 8 rubriques suivantes (certaines sont optionnelles) :

Source(s) d'information

Indique dans quel manuel, à quel endroit ou auprès de quelles personnes on peut se référer pour avoir des informations et/ou du matériel concernant le programme.

Clientèle visée

Indique le niveau scolaire ou l'âge des enfants auxquels le programme s'adresse.

Objectif(s) du programme

Énonce les effets recherchés du programme auprès des enfants.

Thème(s) abordé(s)

Définit les thèmes ou idées autour desquels le programme s'articule (ex. : estime de soi, communication, sentiments (gestion, reconnaissance, expression), habiletés d'entrer en relation, résolution de conflits, etc.).

Animation

Définit les modalités d'implantation et d'animation du programme (qui peut l'implanter/l'animer, formation, temps requis pour la préparation/l'animation des activités, méthodes didactiques préconisées, système de renforcement, etc.).

Évaluation du programme et activités de rappel (optionnel)

Indique si le programme prévoit une évaluation de l'implantation ou des apprentissages ; décrit les activités de rappel auprès des jeunes.

Matériel requis (optionnel)

Fait la liste du matériel requis pour animer les activités et du matériel qui est fourni avec le programme.

Informations complémentaires (optionnel)

Fait état de toute autre information jugée pertinente.

1. Acti-jeune, Jeunes en santé

Source d'information

Ministère de l'Éducation du Québec, Jeunes en santé/Qualité de vie en classe (1997); Jeunes en santé/Groupe-classe, changement de comportement et créativité (1999); Jeunes en santé/Mise à jour 1999-2000 et addenda (2000), conception et rédaction : Daniel Côté.

Voir le site www.acti-jeunes.qc.ca

Acti-Jeunes, 1035, rue de la Chevrotière, 17^e étage, Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 646-7008

Clientèle visée

Il s'agit d'un programme de promotion implanté depuis 1996 dans différentes régions du Québec. Ce programme prévoit rejoindre les élèves de la 2^e année à la 6^e année du primaire. Il vise également les élèves du 1^{er} cycle du secondaire.

Objectifs du programme

Promouvoir la santé mentale et la prévention de problèmes auxquels les jeunes peuvent être confrontés. Plus spécialement, on vise à favoriser une meilleure gestion de la classe par la responsabilisation des élèves.

Thèmes abordés

La connaissance de soi, la confiance en soi et la créativité.

Animation

- Le programme comporte un nombre variable d'activités pour chaque niveau. En général on compte 4 à 5 activités par niveau qui peuvent être reprises à un niveau supérieur.
- Les principaux moyens d'animation utilisés sont des lectures de textes, des mises en situation et des discussions de groupe.
- C'est l'enseignant qui anime chaque activité dans sa classe. La durée de chaque activité varie de 20 à 55 minutes.

Matériel requis

Le guide des activités est disponible aux publications gouvernementales (Ministère de l'Éducation, Québec) et sur le site www.acti-jeunes.qc.ca. L'implantation du programme ne nécessite pas d'autre matériel ou formation.

2. Ambassadeurs et ambassadrices de la paix

Source d'information

Nicole Nadeau, directrice (Commission scolaire des Navigateurs), école de l'Épervière et Sainte-Thérèse, 1149, avenue Olivier, Saint-Agapit (Québec) G0S 1Z0.

Téléphone : 418 888-4211.

Clientèle visée

Élèves du secondaire.

Objectifs du programme

Sensibiliser les jeunes du secondaire aux phénomènes de violence, développer des techniques et des aptitudes d'animation chez ces jeunes, les préparer à effectuer une animation d'une heure dans les écoles primaires.

Thèmes abordés

La violence, la paix, les médias, faire face à des témoignages difficiles d'enfants, le conflit, la résolution de conflits et l'animation.

Animation

- Un plan de formation est disponible pour faciliter l'animation du programme.
- Les méthodes didactiques utilisées comprennent des échanges, des mises en situation, des vidéos-information et un jeu de rôle sur l'animation au primaire.
- Le programme prévoit cinq activités d'une durée de 60 à 75 minutes chacune.

Évaluation du programme et activités de rappel

Une évaluation de l'implantation est réalisée par une appréciation des participants.

Matériel requis

Guide portant sur la Loi sur la protection de la jeunesse (articles 38-39).

3. Anges de la cour (les)

Source d'information

Hélène Asselin, école Marie Rollet (Commission scolaire de Montréal), 6405, 30^e avenue, Montréal (Québec) H1T 3G3.

Téléphone : 514 596-4892

Clientèle visée

Tous les élèves de maternelle et du 1^{er} cycle du primaire.

Objectifs du programme

Aider l'enfant à résoudre ses conflits à la récréation et aux périodes de jeux extérieurs, habiliter l'enfant à se référer à un pair au lieu de se référer à un adulte, le former à résoudre un conflit.

Thèmes abordés

L'expression des sentiments, l'écoute, les habiletés d'entrer en relation, les étapes de résolution de problèmes et l'autonomie.

Animation

- À l'origine, le responsable du programme est l'éducateur physique et les activités peuvent être animées par tous les intervenants de l'école. L'investissement de l'adulte représente environ une heure par semaine.
- Une fiche descriptive sert de guide à l'implantation.
- La durée de chacune des activités est de 30 à 60 minutes, une fois par semaine. Les élèves de la maternelle sont invités à avoir recours à un pair plus vieux (un ange) pour régler leurs conflits avec un autre élève.

4. Allié (L')

Source d'information

Nadine Desbiens et Jonathan Lévesque, Département de psychopédagogie et d'andragogie, C.P 6128, Succ. Centre-Ville, Montréal (Québec) H3C 3J7

Téléphone : 514 343-8080

Courriel : info@projet-allie.ca

Clientèle visée

Enfants âgés entre 8 et 12 ans présentant des difficultés de comportement, ainsi que leurs parents.

Objectifs du programme

Prévenir la cristallisation et l'aggravation des difficultés comportementales chez les enfants d'âge scolaire. Le programme vise le développement de la compétence sociale des jeunes en difficulté (ex : entraide, résolution de conflits) et la prévention de la violence en milieu scolaire par la mise en place d'un réseau d'alliés qui ont pour mission de soutenir l'enfant.

Thèmes abordés

Volet enfant : apprentissage de comportements sociaux (gestion des émotions, stratégies de résolution de conflits, habiletés de communication, auto-contrôle, cognitions et attributions, empathie)

Volet parents : gestion des comportements difficiles, résolution de conflits et négociation, auto-contrôle. relation famille-école, habiletés parentales.

Animation

- Les écoles qui mettent ce programme en place doivent idéalement être engagées dans une démarche de promotion concrète des conduites pacifiques selon une approche universelle, via l'application d'un programme tel que *Vers le Pacifique*;
- Dans l'école, deux intervenants doivent être libérés pour encadrer le ou les groupes du programme. Un service de garde est aussi très aidant pour faciliter la participation des parents.
- L'animation inclut deux principaux volets : 1) la participation des enfants ayant des difficultés de comportement et leurs meilleurs amis à 15 rencontres d'entraînement aux habiletés sociales et de résolution de conflits interpersonnels et 2) la participation des parents à un programme de 15 rencontres visant à améliorer les habiletés parentales et les pratiques éducatives. Une formation à l'animation de 6 heures et du soutien à l'implantation sont offerts.

Matériel requis

La trousse pédagogique du programme inclut : un guide de soutien à l'implantation, un CD incluant le matériel promotionnel et pédagogique, un guide d'animation pour les volets enfant et parents, un cahier d'activités pour les volets enfant et parents, un conte illustré et un DVD contenant des capsules éducatives utiles pour les rencontres parentales.

5. A.P.I. : Programme court en actualisation du potentiel intellectuel

Source d'information

Nicole Deschênes, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, 475, boul. de l'Université, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4

Téléphone : 1 877 870-8728.

Télécopieur : 819 762-6778

Courriel : nicole.deschenes@uqat.quebec.ca

Clientèle visée

Les enfants de prématernelle ainsi que les élèves de maternelle et du primaire.

Objectifs du programme

Permettre aux enfants d'apprendre à apprendre, d'acquérir des principes d'éthique, de profiter entièrement de l'enseignement reçu, de contrôler leurs émotions face aux apprentissages et de développer des stratégies liées à la réussite scolaire.

Thèmes abordés

L'estime de soi, la reconnaissance des sentiments, les habiletés d'entrer en relation, l'écoute, la communication, les étapes de résolution de problèmes.

Animation

- Le directeur est responsable de l'implantation du programme et les animations sont prises en charge par un enseignant/formateur API.
- Une formation d'une durée de 45 heures (36 heures de cours et 9 heures de supervision qui se déroulent en six jours échelonnés sur l'année) est requise pour implanter et animer le programme.
- Méthodes didactiques employées : mises en situation, exercices écrits, discussions de groupe, exposés théoriques sur la méthode A.P.I. Il s'agit avant tout de former les enseignants à une méthode pédagogique.
- Le programme comprend 6 activités d'une durée de 15 à 30 minutes, à raison d'une activité par mois. Le programme prévoit à la fois des activités de classe et des activités individuelles.

Matériel requis

- Guide de l'animateur.
- Cahier de l'élève.

Des coûts y sont associés

6. Amis de Zippy (Les)

Source d'information

Julie Denoncourt, Ph.D. cand., Coordonnatrice de l'évaluation et de l'implantation. Université du Québec à Montréal. Département de psychologie.

Téléphone : 514 987- 4382

Télécopieur : 514 987-0350

Courriel : denoncourt.julie@uqam.ca

Internet : www.zippy.uqam.ca

Clientèle visée

Les élèves de la première et deuxième année du primaire.

Objectifs du programme

Améliorer les habiletés d'adaptation des enfants ; plus précisément, les aider à : reconnaître les sentiments négatifs et identifier les stratégies d'adaptation pour mieux gérer ces sentiments, communiquer leurs sentiments, se faire des amis et gérer le rejet et la solitude, résoudre les conflits, gérer les changements et les pertes et utiliser une grande variété de stratégies d'adaptation dans différentes situations.

Thèmes abordés

Les sentiments, la communication, établir et mettre fin à des relations, la résolution de conflits, les changements et les pertes, l'adaptation générale.

Animation

- L'animation se réalise en classe par des enseignants ou des personnes-ressources spécialement formées ;
- Ceux-ci ont appuyés au début de l'enseignement du programme en classe, sont encouragés à discuter avec leurs collègues du contenu de chaque séance et à contacter la coordonnatrice du programme pour de l'aide et des conseils ;
- Les animations se réalisent sur 24 séances de 45 minutes chacune ;
- Chaque séance inclut une lecture de l'histoire portant sur le thème de la séance par l'enseignant, suivie d'une participation des enfants via le dessin, la discussion ou le jeu.

Évaluation du programme

Évaluation des effets et de l'implantation (Dufour, 2005 ; Mishara et al., 2006, Monkeviciené et al., 2006 ; Wong, 2008)

Matériel requis

- Guide et trousse de l'animateur.

Des coûts y sont associés

7. Atouts : Le voyage autour du monde de Pénélope

Source d'information

Sarrazin, Claire, Mainguy, Suzanne (1998), Guide d'animation des activités, Éditions Septembre. Éditions Septembre, 2825 Chemin des Quatre-Bourgeois, C.P. 9425, Sainte-Foy (Québec) G1V 4B8

Téléphone : 1 800 361-7555

Courriel : editions@septembre.com

Cliantèle visée

- Élèves de la maternelle.
- Peut aussi être adapté pour les classes de langage, de maturation et d'immersion.

Objectifs du programme

Stimuler le développement des habiletés langagières chez les enfants d'âge préscolaire afin de favoriser la réussite scolaire et l'intégration sociale de l'enfant.

Thèmes abordés

- Pour les élèves : L'estime de soi, la connaissance de soi, la reconnaissance des sentiments, l'expression des sentiments, l'écoute, la résolution de problèmes.
- Pour les enseignants : La gestion mentale, la métalinguistique et les discours narratif, expressif et informatif.

Animation

- Un enseignant ou un spécialiste de l'école tel un orthophoniste ou un orthopédagogue est responsable de l'implantation et de l'animation du programme.

- Les méthodes didactiques utilisées pour animer consistent en mises en situation, jeux de rôle, discussions de groupe, histoires et jeux. Les activités se font avec l'ensemble de la classe.
- Le programme comprend 35 ateliers, chacun étant divisé en trois phases : préparation, réalisation et intégration. Les ateliers peuvent s'étendre soit sur une demi-journée de classe ou sur plusieurs courtes séances. On présente un atelier par semaine et les animations s'échelonnent sur l'ensemble de l'année scolaire.

Évaluation du programme et activités de rappel

- Une évaluation des apprentissages est prévue au moyen d'une grille d'observation des habiletés et d'une auto-évaluation de l'enfant.
- Les activités de rappel se font en dehors des activités par le biais d'ateliers et le matériel est laissé à la disposition de l'enfant.

Matériel requis

- Guide de l'animateur
- Affiches
- Valise à outils qui comprend les lettres de Pénélope, des fiches reproductibles, du matériel de jeu et d'animation, une cassette, une carte du monde et des enveloppes

Ce matériel est fourni avec le programme et des coûts y sont associés.

8. Branchons-nous sur les rapports de force

Source d'information

Diane Prud'homme, psychologue et conceptrice. Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale, 110, rue Ste-Thérèse, bureau 401, Montréal (Québec)

Téléphone : 514 878-9134, poste 221.

Courriel : intervention@maisons-femmes.qc.ca

Site: <http://www.maisons-femmes.qc.ca>

Clientèle visée

Les élèves du préscolaire à la 6^e année du primaire. Des démarches sont en cours pour l'application du programme au secondaire, dans l'objectif d'agir contre la violence entre les pairs et dans les relations amoureuses.

Objectifs du programme

Outiller les élèves, le personnel de l'école et les parents à dépister les premiers signes de violence (intimidation, cyberintimidation, taxage, harcèlement psychologique, etc.); distinguer la violence de la colère, de l'agressivité et du conflit; intervenir pour dénoncer la violence, responsabiliser les élèves agresseurs/complices, renforcer les élèves-victimes et sensibiliser les élèves témoins.

Thèmes abordés

La reconnaissance des rapports de force, la distinction entre rapports de force et conflits et les réactions à adopter en tant que victimes ou élèves complices passifs et témoins.

Animation

- Une personne extérieure au milieu scolaire a pour rôle d'implanter la démarche dans l'école et de s'occuper de la formation initiale, tout en soutenant graduellement l'autogestion de celui-ci par le milieu scolaire.

- Pour les élèves du préscolaire, le programme *Branche ton antenne 1* comprend quatre ateliers de 20 minutes chacun. Le programme *Branche ton antenne 2*, comprend six ateliers de 45 minutes chacun et cible précisément les élèves de 2^e et 3^e cycle du primaire.
- Via le personnage de Dominix, jeune extraterrestre qui arrive sur terre et constate l'existence des rapports de force, les élèves apprennent à les reconnaître, les distinguer des conflits et réagir selon qu'ils sont victimes ou témoins.

Évaluation du programme

Une évaluation d'implantation a été réalisée (Potvin & Prud'homme, 2007).

Matériel requis

- La valise d'outil inclut une vidéocassette, la marionnette Dominix, une pyramide, d'autres personnages, des affiches sur les Règles d'or et le Voyage cosmique, les questions de décodage, et les cahiers pédagogiques.
- Les deux livres : *La violence à l'école n'est pas un jeu d'enfant : pour intervenir dès le primaire*, et *Violence entre enfants : casse-tête pour les parents*.

Ce matériel est fourni avec la démarche .

9. Club S.O.S. Entraide

Source d'information

Bertrand Couture (concepteur), école Trois-Saisons (Commission scolaire des Laurentides), 509, rue Limoges, C.P. 160, Saint-Jovite (Québec) J0T 2H0.

Téléphone : 819 425-3420.

Clientèle visée

Élèves de la 5^e et la 6^e année du primaire. Le programme peut être adapté pour les élèves de la 3^e et de la 4^e année.

Objectifs du programme

Diminuer le nombre et l'importance des conflits, favoriser la responsabilisation chez les élèves et le personnel scolaire.

Thèmes abordés

Le conflit et ses manifestations, la résolution de problèmes, les solutions adaptées et le soutien aux pairs.

Animation

- Pour son implantation et l'animation des activités, le programme requiert la participation de la direction et de quelques enseignants, ainsi que celle d'un éducateur spécialisé. L'investissement du responsable représente au moins une heure par semaine.
- Le programme enseigne à des pairs-aidants, appelés « conseillers », à soutenir d'autres élèves en conflit. La formation des « conseillers » se fait à l'aide d'une cassette vidéo, de mises en situation élaborées par les élèves et de discussions de groupe. Les conseillers sont ensuite en fonction lors des récréations.
- Le programme prévoit de 3 à 4 rencontres dans le premier mois de démarrage, pour poursuivre avec une rencontre aux 3 à 4 semaines.

Matériel requis

- Laissez-passer.
- Carte du club.
- Fiche synthèse des étapes de la résolution de problèmes.
- Fiche de 20 solutions couramment utilisées pour régler plusieurs conflits.

S'informer auprès du concepteur au sujet de la disponibilité du matériel.

10. Conflict Resolution—An Elementary School Curriculum

Source d'information

The Community Board Inc, 1990, 1540 Market Street #490, San Francisco (CA) 94102.

Téléphone : 415 552-1250.

Clientèle visée

Élèves du 1^{er} et 2^e cycle du primaire.

Objectifs du programme

Développer chez les jeunes des connaissances et des habiletés de communication et de résolution de conflits.

Objectifs spécifiques

- Conscientiser les jeunes au rôle du conflit dans leur vie et aux attitudes qu'ils ont face au conflit ;
- Conscientiser les jeunes aux différences individuelles et aux points de vue divergents ;
- Aider les jeunes à réaliser l'importance des sentiments et leur présenter du vocabulaire pour les aider à identifier et décrire leurs sentiments ;
- Initier les jeunes à des modes de communication simples et efficaces ;
- Démontrer l'importance de l'écoute dans la résolution de conflits ;
- Faire un lien entre les différentes habiletés et présenter le processus de résolution de conflits ;
- Amener les jeunes à appliquer les habiletés de résolution de conflits lors de situations quotidiennes.

Thèmes abordés

La reconnaissance des sentiments, l'expression des sentiments, l'écoute, la communication ainsi que les étapes de résolution de problèmes.

Animation

- Un spécialiste de l'école doit s'occuper de l'implantation du programme. On suggère que l'animation soit prise en charge par les enseignants. Une formation est offerte pour implanter le programme.
- Les méthodes d'animation consistent en des mises en situation, exercices écrits, discussions de groupe, marionnettes, jeux de rôle, devoirs à la maison, tempêtes d'idées et bricolages. Le programme comprend des activités de classe, de groupe et individuelles.
- Au moins trente minutes sont nécessaires à la préparation des activités, qui sont au nombre de 48.
- La durée moyenne des activités varie de 10 à 30 minutes. Certaines des activités sont optionnelles et d'autres sont fortement recommandées.

Matériel requis

- Guide de l'animateur.
- Affiches.
- Feuilles d'exercices.

Le tout est en anglais.

II. Conseil de coopération (le)

Source d'information

Jasmin, D. (1995), Le conseil de coopération: Un outil pédagogique pour l'organisation de la vie de classe et la gestion des conflits, Les éditions de la Chenelière.

Chenelière/McGraw-Hill, 7001, boul. St-Laurent, Montréal (Québec) H2S 3E3

Téléphone : 514 273-1066

Clientèle visée

Élèves de la maternelle et du primaire. Une adaptation est disponible pour les élèves du secondaire.

Objectifs du programme

Promouvoir la coopération, l'entraide et la recherche de solutions pour des problèmes vécus en classe et qui concernent la vie de classe, le travail, les responsabilités, les jeux, les projets et les relations interpersonnelles.

Thèmes abordés

La résolution de problèmes.

Animation

- Un enseignant est responsable de l'implantation et de l'animation du programme. Aucune formation n'est requise à cette fin.
- La méthode didactique utilisée est la discussion de groupe.
- La durée des activités varie de 15 à 45 minutes, selon qu'elles ont lieu une ou deux fois par semaine et selon l'âge des enfants.
- Lors de la phase d'implantation, on recommande de faire un mini-conseil quotidiennement.

Matériel requis

Le guide mentionné à la rubrique « Source d'information » facilite l'implantation du programme. Ce guide décrit les conditions préalables à l'instauration du Conseil, sa mise en place, le rôle de l'enseignant et des élèves ainsi qu'une série d'exemples de matériel fait sur mesure.

Informations complémentaires

Le Conseil de coopération n'est pas exactement un programme de prévention, mais plutôt un outil de gestion de classe. Toutefois, comme il intègre la résolution de problèmes, la discipline de classe et différents aspects de la communication, nous avons jugé opportun de l'inclure parmi les programmes de résolution de conflits.

12. Contes sur moi

Source d'information

François Bowen, Yvette Lapointe, Marie-Claire Laurendeau (1996), Direction de la santé publique de Montréal-Centre, 1301, Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H2L 1M3.

Téléphone : 514 528-2400.

Clientèle visée

Élèves de la maternelle. Une version existe pour la première, la 2^e et la 3^e année du primaire.

Objectifs du programme

Développer chez les élèves la reconnaissance et l'expression des sentiments, une meilleure connaissance de soi et des autres, une plus grande sensibilité envers les autres, les qualités de générosité et d'entraide, les habiletés à la résolution de problèmes, le sens de l'amitié et l'estime de soi.

Animation

- Le programme comprend des activités pour l'ensemble de la classe et des activités en petits groupes. Il y a 49 activités à la maternelle, 30 en 1^{re} année, 29 en 2^e année et 28 en 3^e année.
- La préparation de chacune des activités nécessite moins de 15 minutes, et les activités durent en moyenne de 30 à 60 minutes.

- Les animations prennent principalement la forme de petites histoires (contes) pour illustrer un problème ou introduire un thème. D'autres modalités comme le bricolage, le jeu de rôle, et le dessin sont aussi utilisées dans l'animation

Matériel requis

- Les guides de l'animateur (un guide pour chaque niveau) et les affiches sont fournis avec le programme.
- Il faut faire l'acquisition de livres de contes.

Informations complémentaires

Le programme s'appelait auparavant « *Habiletés prosociales et prévention de la violence en milieu scolaire* ».

L'ensemble du programme a déjà été évalué dans Bélanger et al. (1999), « Évaluation d'un programme visant le développement de la compétence sociale à la maternelle », *Revue canadienne de santé mentale communautaire*, 18 (1), p. 77-104, ainsi que dans Bowen et al. (2000), « Évaluation d'un programme visant la prévention de la violence au premier cycle du primaire », *Revue des sciences de l'éducation*, 26 (1), p. 173-196.

13. De l'école à la maison

Source d'information

École Gérard-Collin, 33 rue Vieux-Chemin, Cabano (Québec) G0L 1E0.

Téléphone : 418 854-2217.

Clientèle visée

Élèves de la maternelle et du 1^{er} cycle du primaire.

Objectifs du programme

Développer les habiletés sociales des jeunes et conscientiser les parents à l'importance d'accorder du *temps enfants* ou du *temps famille* pour échanger.

Thèmes abordés

L'estime de soi, la reconnaissance des sentiments ainsi que leur expression et leur gestion, les habiletés d'entrer en relation, l'écoute, la communication.

Animation

- Le responsable de l'implantation est soit le directeur ou un enseignant ciblé. Une formation d'environ deux heures est requise pour implanter le programme et comprendre le fonctionnement du document.
- L'animation des activités peut être faite par le directeur, un enseignant ou un conseiller pédagogique.

- Les méthodes didactiques utilisées sont des mises en situation, des discussions de groupe et des jeux de rôle. Le programme comprend des activités de classe, en groupe et individuelles. De 15 à 30 minutes sont nécessaires pour la préparation des activités ainsi que pour l'animation. On suggère de faire deux activités par semaine.

Évaluation du programme

Le programme prévoit une évaluation des apprentissages tout au long de l'année par les commentaires des parents, l'objectivation et l'observation.

Matériel requis

- Guide de l'animateur.
- Cahier de l'élève.
- Affiches.
- Seul le cahier de l'élève est fourni avec le programme.

Informations complémentaires

Le programme est en phase d'implantation. Depuis la fin de l'année scolaire 2001-2002, il est possible de le bonifier, de l'arrimer aux compétences transversales et de préparer des outils d'évaluation.

14. Estime de soi et compétence sociale

Source d'information

Bouffard, L., Bouffard, R. et Duclos, G. (2000), Programme Estime de soi et compétence sociale chez les 8 à 12 ans: Guide de l'animateur et cahier reproductible, Hôpital Sainte-Justine, Montréal. Hôpital Sainte-Justine, 3175, Chemin de la Côte Sainte-Catherine, Montréal (Québec) H3T 1C5

Téléphone : 514 345-4931

Clientèle visée

Élèves du 2^e cycle du primaire mais il existe aussi une version du programme adaptée pour les élèves du 1^{er} cycle du secondaire.

Objectifs du programme

Développer l'estime de soi de l'enfant/adolescent, développer la conscience qu'il a de sa valeur dans les relations avec autrui, mettre son égoïsme en échec, développer la socialisation de l'enfant et un sentiment d'appartenance avec son réseau d'aide.

Thèmes abordés

La connaissance et l'estime de soi, la reconnaissance des sentiments, la gestion de l'agressivité, les étapes de résolution de problèmes et la rencontre des objectifs de l'enfant/adolescent.

Animation

- Diverses personnes peuvent implanter et animer le programme. Une formation n'est pas requise mais est recommandée pour les personnes qui ne sont pas familières avec ce type de programme. La formation d'une journée présente l'approche théorique sous-jacente au programme, la façon d'animer et l'implantation en fonction des particularités des milieux.
- Méthodes didactiques utilisées : exercices écrits, discussions de groupe, histoires et activités d'expression telles que des dessins et des mimes.

- La préparation des activités exige moins de 15 minutes. Le programme prévoit 16 activités d'environ une heure chacune. La durée des ateliers varie en fonction du nombre de participants. Il est important de respecter l'ordre des animations. Le programme offre des activités de classe, de petits groupes et des activités individuelles.

- Pour ce qui est du système de renforcement, on recommande aux animateurs d'encourager la participation des enfants/adolescents par un regard, un geste ou une parole approbatrice. On doit encourager toute expression verbale.

Évaluation du programme

L'évaluation des apprentissages se fait au moyen d'un questionnaire qui évalue l'atteinte des objectifs après chaque activité. Le programme prévoit une évaluation de l'implantation au moyen d'un questionnaire rempli par l'animateur suite à chaque rencontre.

Matériel requis

- Guide de l'animateur.
- Cahier de l'élève.

Des coûts y sont associés.

15. Fluppy

Source d'information

Centre de psycho-éducation du Québec, 3050 boulevard Édouard-Montpetit, bureau A-110, Montréal (Québec) H3T 1J7

Téléphone : 514 343-6981.

Internet : www.centrepse.d.qc.ca.

Clientèle visée

- Élèves de la maternelle et de 1^{re} année.
- Une version adaptée pour les enfants de 2^e et de 3^e année existe, ainsi qu'une autre version pour les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année.

Objectifs du programme

L'apprentissage des habiletés sociales, le contrôle de soi, la communication de ses émotions et la résolution de problèmes interpersonnels.

Thèmes abordés

Les émotions, l'aide, le partage, la coopération, le respect, la communication, la résolution de problèmes et la gestion de la colère.

Animation

- L'implantation du programme comprend trois volets qui peuvent être effectués indépendamment : un premier s'effectue en classe (seul ce volet est disponible pour les élèves de la 1^{re} à la 3^e année), un second assure le suivi individuel des enfants identifiés comme ayant des troubles du comportement et un troisième s'adresse à leur famille.
- L'implantation du programme exige une formation de deux jours.

- Le programme comprend 15 ateliers à raison d'un atelier toutes les deux semaines. Les ateliers sont animés en deux sous-groupes par l'enseignante et par une professionnelle scolaire (psychoéducateur, psychologue, travailleur social, etc). Ils exigent de 15 à 30 minutes de préparation et durent de 15 à 30 minutes (la durée peut varier selon l'expérience de l'animatrice et la participation du groupe).
- Les ateliers utilisent les mises en situation et la discussion de groupe. Pour les élèves de 1^{re} année, ils s'appuient sur la présence de la marionnette Fluppy qui enseigne les bons comportements et les solutions aux problèmes courants.
- Toutes les deux semaines, une professionnelle scolaire ou du CLSC intervient individuellement avec l'enfant identifié comme ayant des troubles du comportement.
- Le volet individuel et familial vise la mise en place de moyens de soutien pour l'enfant qui vit des difficultés.

Matériel requis

- Guide de l'animateur, guide de réinvestissement, affiches.
- Marionnette Fluppy.

Informations complémentaires

L'identification des enfants qui présentent des troubles du comportement et l'évaluation du programme peuvent être soutenues par le Centre de psycho-éducation du Québec.

16. Gardiens de la paix (les)

Source d'information

Georges Dubé, travailleur social. Initiative de l'école Alexander-Wolff (Commission scolaire de la Capitale), 17 rue Roy, Courcellette (Québec) G0A 1R2.

Téléphone : 418 847-7902.

Clientèle visée

Tous les élèves de niveau primaire.

Objectifs du programme

Améliorer le climat dans la cour du 3^e cycle, favoriser l'implication des élèves dans la résolution de conflits et mettre à contribution les attitudes aidantes des plus vieux, pour les plus jeunes, dans la cour du 1^{er} cycle.

Thèmes abordés

L'estime de soi, la reconnaissance des sentiments ainsi que leur expression et leur gestion, l'écoute, les habiletés d'entrer en relation, les étapes de résolution de problèmes, la distinction entre un incident violent et un incident de nature disciplinaire.

Animation

- Ce programme est animé par l'enseignant ou le travailleur social.
- Une formation est requise afin de bien connaître les étapes de la résolution de conflits.
- Méthodes didactiques utilisées : mises en situation, exercices écrits, discussions de groupe, jeux de rôle et jeux coopératifs. On utilise aussi des retours sur les situations vécues et des « Feuilles-mémo » pour noter les interventions.
- Le programme comprend une rencontre de sensibilisation d'une heure dans la classe ainsi qu'une formation des élèves. Cette formation est constituée de quatre rencontres de janvier à juin pour les élèves de 5^e année et d'une rencontre par mois pour les

plus vieux. Le temps de préparation d'une activité est estimé à au moins 30 minutes. À la suite de l'activité de sensibilisation, on forme une équipe de gardiens de la paix (environ onze élèves) sélectionnés parmi les élèves de 5^e année. De plus, une autre équipe d'élèves de 6^e année est formée (environ 10 élèves) afin d'animer des jeux et d'aider les plus jeunes (1^{re} année) à résoudre leurs conflits. Les élèves de 6^e année signent un contrat de deux mois au terme duquel on évalue leur participation et leur intérêt à continuer.

- Renforcement : certificat de reconnaissance, petite fête lors de la remise des certificats et dîners récompenses.

Évaluation du programme

- Une évaluation des apprentissages se fait à l'aide d'une grille d'évaluation remplie par les animateurs au début de chaque rencontre.
- On procède à l'évaluation de l'implantation en mesurant la participation des jeunes lors des rencontres ainsi qu'en prévoyant des discussions en assemblée générale avec le personnel.
- L'évaluation des effets se fait de façon informelle par des observations et par la prise de notes sur les incidents de violence.

Matériel requis

- Guide de l'animateur.
- Affiches.

Des coûts sont à prévoir pour les photocopies du manuel de base.

17. Groupe Tremplin

Source d'information

Kim Mellor, enseignante (Commission scolaire des Draveurs), polyvalente de l'Érablière, 500 rue de Cannes, Gatineau (Québec) J8V 1J6.

Téléphone : 819 561-2320

Courriel : kimmellor@cldraveurs.qc.ca.

Clientèle visée

Élèves du 1^{er} et 2^e cycle du secondaire.

Objectifs du programme

Offrir une formation en relation d'aide à des étudiants ciblés afin qu'ils offrent de l'écoute et du temps aux élèves en difficulté.

Thèmes abordés

L'estime de soi, la gestion des sentiments, les habiletés d'entrer en relation, l'écoute, la communication. Le programme traite également de la problématique des femmes battues, de la violence, des abus, de la toxicomanie, du contrôle des naissances, des droits et des devoirs.

Animation

- Un enseignant est responsable de l'implantation et, en fonction du thème abordé, différentes personnes peuvent animer les ateliers (psychologue, intervenant en toxicomanie, policier, intervenant auprès des femmes violentées, etc.).
- Les méthodes didactiques utilisées comprennent des mises en situation et des discussions de groupe

- La préparation nécessaire à l'animation des activités se fait généralement par des spécialistes de la région. La durée moyenne des activités se situe entre 30 et 60 minutes à raison de deux activités par semaine.
- Un sondage est effectué en début d'année auprès des élèves pour identifier ceux qui sont des aidants naturels. On offre ensuite à ces élèves de se joindre au groupe Tremplin. Les formations se donnent sur les heures de dîner. Idéalement, on formera une quinzaine de jeunes. Le programme exige des élèves aidants qu'ils soient disponibles pour les élèves en difficulté tous les lundis et vendredis sur l'heure du dîner, dans un local désigné. Par ailleurs, on remarque que la principale clientèle est constituée des élèves rejetés.
- Le système de renforcement consiste en une fin de semaine dans un chalet et un dîner de fin d'année.

Matériel requis

- Aucun matériel n'est fourni avec le programme.

18. Habilités sociales

Source d'information

Luce Jackson, psychologue (Commission scolaire Beauce-Etchemin), polyvalente Saint-François, 228, avenue Lambert, C.P. 280, Beauceville (Québec) G0M 1A0.

Téléphone : 418 774-3391.

Clientèle visée

Élèves en difficulté du 1^{er} cycle du secondaire. Le programme peut toutefois être implanté auprès de l'ensemble des élèves.

Objectifs du programme

Chez les élèves identifiés comme ayant des difficultés au niveau de l'intégration sociale, développer des habiletés de base pour créer un réseau d'amis et éviter le cercle vicieux du rejet social. Le programme vise à créer également un groupe d'entraide et de soutien pour ces jeunes.

Thèmes abordés

L'estime de soi, la reconnaissance des sentiments ainsi que leur expression et leur gestion, les habiletés d'entrer en relation, l'écoute, la communication, les étapes de résolution de problèmes.

Animation

- Un spécialiste de l'école est responsable de l'implantation et de l'animation du programme.
- Aucune formation n'est requise.

- Les méthodes didactiques utilisées comprennent des mises en situation, des discussions de groupe, des jeux de rôle et des jeux coopératifs. Les activités se font en groupes de huit élèves.
- Moins de 15 minutes sont nécessaires à la préparation des activités, dont le nombre varie selon les besoins des jeunes. Chacune des activités dure de 15 à 30 minutes. On suggère de les réaliser une fois par semaine.
- Le programme comprend aussi un système de renforcement : les jeunes se sont créé un système de soutien et viennent en aide à ceux qui sont en difficulté. Si un jeune ne suit pas les consignes de groupe lors des rencontres, il devra être « l'ange gardien » d'un autre élève.

Évaluation du programme et activités de rappel

Une évaluation des apprentissages est prévue au programme par un retour avec les jeunes sur des situations concrètes vécues à l'école et sur les moyens utilisés pour résoudre les conflits. Les évaluations sont faites à la fois après chacune des activités et après l'ensemble des activités.

Matériel requis

Le programme fournit un guide de l'animateur qui est requis pour l'animation.

19. J'apprends à mieux m'entendre avec les autres

Source d'information

Document du CLSC de Hull, 85, rue Saint-Redempteur, Hull (Québec) J8X 4E6.

Téléphone : 819 770-6900.

Clientèle visée

Ce programme de prévention de la violence s'adresse aux élèves du 2^e cycle du primaire.

Objectifs du programme

Prévenir la violence par l'apprentissage de comportements qui favorisent la résolution de conflits.

Thèmes abordés

L'estime de soi, la reconnaissance des sentiments ainsi que leur expression et leur gestion, les habiletés d'entrer en relation, l'écoute, la communication, les étapes de résolution de problèmes.

Animation

- Le psychoéducateur est responsable de l'implantation du programme et l'animation se fait soit par les enseignants, soit par le psychoéducateur. Aucune formation n'est requise pour implanter le programme et animer les activités.
- Méthodes didactiques utilisées : mises en situation, discussions de groupe, utilisation de marionnettes, jeux de rôle, jeux coopératifs, histoires et pédagogie par projet. Le programme comprend à la fois des activités individuelles et des activités à faire en petits groupes.

- Le programme prévoit une douzaine d'activités d'une durée de 30 à 60 minutes, à effectuer à raison d'une fois par semaine. Celles-ci exigent tout au plus 15 minutes de préparation.
- Un diplôme est remis aux enfants à titre de renforcement.

Évaluation du programme et activités de rappel

Une évaluation des apprentissages est prévue par la réalisation de pancartes à la suite de l'ensemble des activités.

Matériel requis

Guide de l'animateur, fourni avec le programme. Des coûts y sont associés.

Informations complémentaires

L'intégration de la pédagogie par projet dans le programme est une grande source de motivation pour les élèves.

20. Je grandis avec Petit Lion

Source d'information

Renaud, Monique & Riopel, Huguette (1993). École St-Pierre (Commission scolaire de Ste-Thérèse), 201, rue Saint-Pierre, Sainte-Thérèse (Québec) J7E 2S3.

Téléphone : 450 433-5545.

Il est également possible de contacter France Thériault, CLSC Sainte-Rose, 280 boulevard Roi du Nord, Laval (Québec) H7L 4L2.

Téléphone : 450 622-5110.

Clientèle visée

Élèves du 1^{er} cycle du primaire.

Objectifs du programme

Augmenter l'estime de soi des enfants, favoriser l'expression des sentiments, développer les habiletés sociales et apprendre des stratégies pour régler les conflits.

Thèmes abordés

L'estime de soi, la reconnaissance des sentiments ainsi que leur expression et leur gestion, les habiletés d'entrer en relation, l'écoute, la communication, les étapes de résolution de problèmes, la gestion du stress.

Animation

- On suggère qu'un spécialiste de l'école ou un intervenant du CLSC implante et anime le programme. Aucune formation n'est requise.
- Méthodes didactiques : mises en situation, exercices écrits, discussions de groupe, marionnettes, devoirs à la maison et histoires. Les activités se font seul ou avec la classe.
- La préparation des activités exige au moins 30 minutes. Les neuf activités durent en moyenne de 15 à 30 minutes chacune, à réaliser aux deux semaines.
- Renforcement : remise de certificat à chaque élève.

Évaluation du programme et activités de rappel

- Une évaluation des apprentissages est prévue après l'ensemble des activités par une évaluation verbale avec les enseignants et une évaluation personnelle du projet par l'enfant.
- Des activités de rappel sont faites par les enseignants entre les rencontres.
- On mesure les effets du programme au moyen d'une évaluation verbale et écrite pour les élèves, et avec les enseignants au moyen d'une évaluation de l'impact du programme et des changements à apporter aux activités.

Matériel requis

- Guide de l'animateur, cahier de l'élève et documents à remettre aux parents.

Le cahier de l'élève n'est pas fourni avec le programme. Des coûts sont associés au guide de l'animateur et aux documents.

Informations complémentaires

On recommande d'impliquer l'ensemble du personnel de l'école dans la résolution de conflits, ainsi que d'informer les parents du programme et de les faire participer à certains exercices avec leur enfant.

21. Leadership

Source d'information

Josée Saumure, psychoéducatrice à l'école du Boisé (Commission scolaire au Cœur-des-Val-lées), 231, rue Dorchester, Buckingham (Québec) J8L 1L9.

Téléphone : 819 986-8511.

Clientèle visée

Cette formation en animation s'adresse aux élèves de 6^e année.

Objectifs du programme

Impliquer les élèves de 6^e année auprès des élèves du 1^{er} cycle pour accroître leur sens des responsabilités et créer un sentiment d'appartenance.

Thèmes abordés

L'estime de soi, la reconnaissance des sentiments ainsi que leur expression et leur gestion, les habiletés d'entrer en relation, l'écoute, la communication, les étapes de résolution de problèmes.

Animation

- Un spécialiste de l'école est responsable de l'implantation et de l'animation du programme. Une formation est requise pour l'animation.
- Méthodes didactiques utilisées : mises en situation, exercices écrits, discussions de groupe, jeux de rôle, jeux coopératifs et stage.

- Les activités se font seul ou en groupes. La préparation des activités exige environ 15 minutes. La durée des activités est de 30 à 60 minutes et elles sont présentées une fois par semaine.

- Le système de renforcement comprend un diplôme, un dîner partage et des récompenses.

Évaluation du programme et activités de rappel

- Une évaluation des apprentissages est prévue au programme par un examen écrit et une évaluation de la performance après l'ensemble des activités.
- Les activités de rappel prennent la forme de révisions chaque semaine.

Matériel requis

Guide de l'animateur et cahier de l'élève.

Des coûts y associés.

Informations complémentaires

Le Relais des Jeunes Gatinois a initié le programme dans un centre communautaire (camp de jour). Il a été ensuite adapté pour les élèves de 6^e année.

22. « Le Club » et « Le Club des anciens »

Sources d'information

Pascal Tanguay, animateur de pastorale à l'école La Source (Commission scolaire des Dra-
veurs), 22, rue de l'Acadie, Gatineau (Québec) J8T 6G8.

Téléphone : 819 568-7861.

Courriel : ptanguay20@hotmail.com

Jenny Villeneuve, intervenante (Prévention Toxic-Adojeune),

Téléphone : 819 568-4499.

Courriel : prevention.toxico@videotron.ca

Clientèle visée

Élèves du 3^e cycle du primaire. Lors d'une rencontre d'information, les élèves sont invités à s'inscrire volontairement. Le Club des anciens s'adresse à ceux et celles qui désirent approfondir et utiliser les habiletés acquises avec le programme du Club.

Objectifs du programme

Développer les habiletés personnelles et sociales chez les jeunes, promouvoir leur développement global, favoriser la réussite scolaire en créant un espace sécuritaire où ils peuvent s'exprimer, faciliter la transition du primaire au secondaire, mettre à profit les acquis des jeunes dans la participation au Club des anciens.

Thèmes abordés

La connaissance de soi et la cohésion de groupe (bloc I), l'estime de soi (bloc II), la communication et l'affirmation de soi (bloc III) et la résolution de conflits (bloc IV).

Animation

- Le programme peut être animé par l'animateur de pastorale, l'éducateur spécialisé, le technicien en service social, l'infirmier scolaire, un intervenant d'organisme communautaire et ou même par des parents bénévoles.
- Une formation est nécessaire pour implanter le programme afin de transmettre la philosophie du Club.

- Méthodes didactiques : mises en situation, exercices écrits, discussions de groupe, jeux de rôles, devoirs à la maison, jeux coopératifs, histoires (contes ou allégories) et témoignages positifs de personnes du milieu.
- Le programme exige au moins 30 minutes de préparation par semaine (matériel et salle, rédaction de rapports et d'un bilan, rencontres de suivi entre les animateurs, etc.). Le Club prévoit une rencontre de 90 minutes par semaine pendant 12 semaines. Chaque rencontre contient une à deux activités individuelles ou en groupe.

Matériel requis

- Guide de l'animateur.
- Pochette pour chaque participant afin d'y ranger les exercices complétés.
- Jeu questionnaire.
- Matériel d'éducation physique (cônes, cordes à danser, quilles, etc.).
- Tableau et craies.

Des frais sont à prévoir pour le guide de l'animateur et des photocopies.

Informations complémentaires

Le nom du programme peut varier d'une école à l'autre car il est choisi par les participants.

23. Ma valise à outils

Source d'information

Valérie Leblanc, éducatrice spécialisée, et Desneiges Bélanger, infirmière de l'école Saint-Albert-le-Grand (Commission scolaire de la Capitale) 301, des Peupliers Est, Québec (Québec) G1L 1S6.

Téléphone : 418 622-3211.

Clientèle visée

Programme ciblé destiné aux élèves en difficulté du 1^{er} cycle du primaire. Cependant, le programme a été adapté pour intervenir auprès de l'ensemble d'une classe.

Objectifs du programme

Diminuer la fréquence des comportements perturbateurs des élèves en augmentant leur contrôle sur leurs propres comportements et en développant leurs habiletés sociales pour gérer les conflits.

Objectifs d'apprentissage

Reconnaissance des émotions, reconnaissance d'un conflit, identification des bons et des mauvais outils pour régler un conflit, découverte et expérimentation de moyens efficaces pour régler un conflit et reconnaître quand le conflit est réglé.

Thèmes abordés

L'estime de soi, la reconnaissance des sentiments, l'expression des sentiments, la gestion des sentiments, les habiletés d'entrer en relation, l'écoute, la communication, les étapes de résolution de problèmes et la sécurité.

Animation

- Un technicien en éducation spécialisée et un infirmier scolaire peuvent implanter le programme. Diverses personnes peuvent animer le programme, tel que le directeur, les enseignants ou un spécialiste de l'école. Une formation de trois heures est nécessaire pour se sensibiliser au programme.

- Méthodes didactiques utilisées : mises en situation, exercices écrits, discussions de groupe, jeux de rôle, devoirs à la maison, jeux coopératifs et histoires.
- Le programme comprend des activités individuelles, de classe et en groupes. La préparation des activités (qui sont au nombre de huit) nécessite au moins 30 minutes. La durée de chacune des activités est de 30 à 60 minutes, une fois par semaine.
- Le système de renforcement consiste en l'utilisation de nuages qui symbolisent des conflits non réglés et de soleils qui représentent l'absence de conflits ou la résolution d'un conflit. Des diplômes sont également remis aux élèves et les réparateurs de chicanes sont identifiés dans la classe.

Évaluation du programme et activités de rappel

- Évaluation des apprentissages : « quiz » qui fait suite à l'ensemble des activités et exercices pratiques en classe ou à la maison après chacune des animations.
- Des activités de rappel sont comprises dans le programme : l'enseignant identifie la présence de conflits en classe en utilisant le système de soleils et de nuages et l'éducateur spécialisé utilise en partie le programme lorsqu'il intervient auprès d'un élève.

Matériel requis

- Guide de l'animateur, affiches et accessoires, acétates. Des coûts sont reliés au matériel.

Informations complémentaires

Ce programme est inspiré du programme PARC.

24. Ma vie, c'est pas fou d'en parler

Source d'information

Annie Beausoleil, responsable promotion et communication de l'Association canadienne pour la santé mentale, filiale de Montréal, 847 rue Cherrier, bureau 201, Montréal (Québec) H2L 1H6.

Téléphone : 514 521-4993.

Clientèle visée

Élèves de 12 à 18 ans.

Objectifs du programme

Démystifier le stress et les émotions, faire prendre conscience aux élèves qu'ils peuvent exercer un certain contrôle sur leurs émotions et leur santé mentale en choisissant certaines stratégies et en reconnaissant les mécanismes physiques et psychologiques impliqués.

Thèmes abordés

L'estime de soi, la reconnaissance des sentiments ainsi que leur expression et leur gestion, les habiletés d'entrer en relation, l'écoute, la communication, les étapes de résolution de problèmes. Le programme aborde aussi le stress, l'équilibre, la relaxation, les moyens concrets acceptables d'exprimer la colère et la rationalisation.

Animation

- Un spécialiste de l'école est responsable d'implanter et d'animer le programme. Toutefois, un enseignant à l'aise avec le contenu et qui dispose du temps pour préparer les ateliers pourrait s'occuper des animations.
- Aucune formation n'est requise pour implanter le programme.

- Les méthodes didactiques utilisées comprennent des mises en situation, des exercices écrits, des jeux de rôle, des devoirs à la maison, des histoires, des dessins, des exercices physiques. Le programme comprend des activités individuelles, de classe et en groupe de quatre à six élèves.
- La préparation des activités demande moins de 15 minutes, et leur nombre varie entre 12 et 15. Chacune des activités dure de 30 à 60 minutes. On suggère de les animer aux deux semaines.

Évaluation du programme et activités de rappel

- Le programme prévoit une évaluation des apprentissages après l'ensemble des activités au moyen d'un test qui prend la forme de questions à choix multiples.
- Des activités de rappel pour les élèves en 6^e année ont lieu avant les examens d'entrée au secondaire ainsi qu'en fin d'année avant le passage au secondaire, donc à des moments qui précèdent des périodes de stress.

Matériel requis

Seul un guide de l'animateur est requis pour animer les activités. Il est fourni avec le programme.

25. PACTE : Programme de développement des habiletés socio-affectives

Source d'information

B. Wiseman-Doucette et S. MacDonald Fowler (1997), PACTE : Un programme de développement des habiletés socio-affectives. Guide d'animation. Niveaux 4-7, La Chenelière/McGraw-Hill, Montréal. Chenelière/McGraw-Hill, 7001, boul. St-Laurent, Montréal (Québec) H2S 3E3

Téléphone : 514 273-1066

Clientèle visée

Élèves de la 4^e à la 6^e année. Le programme est également disponible pour les enfants du secondaire, ainsi qu'en anglais.

Objectifs du programme

Favoriser la croissance et le développement socio-affectif des enfants.

Thèmes abordés

L'estime de soi, la tolérance, l'autodiscipline, la coopération, la communication, la responsabilisation et la résolution de conflits. Ces thèmes sont regroupés sous les concepts de comportement, de maîtrise de soi et de résolution de conflits.

Animation

- L'implantation de ce programme se fait de façon séquentielle lors d'une première utilisation. Par la suite, les auteurs suggèrent d'implanter les activités, l'ordre, le contenu et la durée selon les besoins du groupe.
- L'enseignant ou un professionnel de la relation d'aide peut implanter et animer le programme. Les plans d'activités sont fournis dans le guide.
- Les méthodes didactiques comprennent du travail en petits groupes, des jeux, des jeux de rôle, des discussions et des situations de résolution de problèmes.
- Au total le programme compte 30 activités d'environ 30 à 45 minutes chacune. On recommande d'en animer au moins trois par semaine.

Matériel requis

Le matériel disponible chez l'éditeur est constitué du guide d'animation, de la trousse pour l'élève et des affiches. Des coûts y sont associés.

26. Pairs-aidants

Source d'information

Sandra Beauséjour, éducatrice en prévention de la toxicomanie (Commission scolaire de L'Amiante) polyvalente de Black Lake, 302, rue Saint-Désiré, Black Lake (Québec) G6H 1L7.

Téléphone : 418 423-4291, poste 301.

Clientèle visée

Élèves du 2^e cycle du secondaire.

Objectifs du programme

Augmenter l'efficacité du soutien que peuvent se donner les jeunes entre eux relativement aux préoccupations et aux problèmes de la vie quotidienne; les aider à accueillir et écouter les jeunes de leur entourage qui vivent des problèmes; les aider dans la recherche de solutions aux problèmes qu'ils vivent.

Thèmes abordés

L'estime de soi, la reconnaissance des sentiments, les habiletés d'entrer en relation, l'écoute, la communication, les étapes de résolution de problèmes. Le programme traite également de la relation d'aide et de thèmes tels que le suicide, l'avortement, la toxicomanie, les conflits familiaux, la violence, le tagage et l'anorexie.

Animation

- Un spécialiste de l'école est responsable de l'implantation et de l'animation du programme.
- Aucune formation n'est requise.
- Méthodes didactiques : mises en situation, exercices écrits, discussions de groupe, jeux de rôle et jeux coopératifs. Le programme prévoit des activités individuelles, de classe et en groupes de trois.
- La préparation des animations demande de 15 à 30 minutes. Une douzaine de rencontres sont prévues, d'une durée de 45 à 60 minutes chacune.

- Système de renforcement : remise d'un certificat aux participants qui ont complété le programme, dîner-pizza et activités spéciales (visite d'un centre de détention, d'une maison de thérapie ou des ressources de la région).

Évaluation du programme et activités de rappel

- Une évaluation des apprentissages est prévue toutes les trois rencontres au moyen de mises en situation où l'élève doit mettre en application les notions apprises en relation d'aide.
- Activités de rappel : les participants d'une année antérieure peuvent se joindre au groupe pour mettre à nouveau en pratique les notions apprises en relation d'aide.
- L'évaluation de l'implantation se fait au moyen d'un questionnaire, rempli par chaque participant, qui vise à évaluer la satisfaction par rapport au contenu des rencontres, aux modalités de fonctionnement et à l'atteinte des objectifs.

Matériel requis

Guide de l'animateur, guide de l'élève et photocopies au besoin. Les guides sont fournis avec le programme.

Informations complémentaires

Ce programme connaît un grand succès auprès des participants. Un pair-aidant, après avoir suivi la formation au niveau de la relation d'aide et des problèmes de la vie quotidienne, est en mesure d'aider d'autres adolescents dans l'école. Son rôle est d'écouter et d'accompagner les élèves qui font appel à lui ou qui lui sont référés par d'autres pairs ou par des membres de l'école.

27. PARC : Programme d'autocontrôle, de résolution de problèmes et de compétence sociale

Sources d'information

Pierre Potvin, Université du Québec à Trois-Rivières, www.uqtr.quebec.ca/~potvin/ ;
Direction régionale-04, Ministère de l'Éducation ;
Commission scolaire de Trois-Rivières ;
Commission scolaire De Chavigny ;
Commission scolaire Samuel de Champlain ;
Université du Québec à Trois-Rivières, 3351, boul. des Forges, C.P. 500, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7

Téléphone : 819 376-5011

Clientèle visée

Ce programme de prévention ciblée est conçu pour les enfants de 7-8 ans présentant des troubles du comportement, mais certains intervenants en milieu scolaire l'ont aussi adapté pour l'ensemble des élèves.

Objectifs du programme

Diminuer la fréquence des comportements perturbateurs des élèves présentant des troubles du comportement en augmentant le contrôle que les jeunes ont sur leurs propres comportements et en développant certaines habiletés sociales qui sont souvent déficientes chez ces jeunes, comme l'expression des émotions et la résolution de problèmes relationnels. Un volet du programme s'adresse aux élèves et un autre volet s'adresse aux parents.

Thèmes abordés

La résolution de problèmes, les émotions et le contrôle de la colère.

Animation

- L'implantation et l'animation du programme sont sous la responsabilité d'un intervenant ayant une formation universitaire en psychologie ou en psychoéducation.
- Une autoformation est fournie avec le matériel du programme pour faciliter l'implantation. On recommande de prévoir 35 heures de préparation pour l'implantation.
- Les méthodes didactiques utilisées pour animer comprennent des discussions, des jeux de rôle et des exercices écrits. Le programme comprend des activités individuelles et en petits groupes de quatre élèves.
- On suggère de prévoir 3 heures pour la préparation et l'animation de chaque activité. La préparation matérielle consiste essentiellement à photocopier des documents et à les plastifier à l'occasion. Le programme comprend 21 activités d'environ 45 minutes chacune, et le volet parent comprend 12 activités.

Matériel requis

Le matériel nécessaire consiste en un guide complet qui regroupe plusieurs sections : guide de l'animateur, recueil d'activités, guide d'implantation, etc.

28. Peer mediation – Conflict Resolution in schools (Anglais)

Source d'information

F, Schruppf, D. Grawforf, H. Chu Usadel (1991), Research Press Compagny, 2612 North Mattis Avenue, Champaign, Illinois, 61821.

Clientèle visée

Élèves du secondaire, mais peut être adapté pour les élèves de 5^e et 6^e année du primaire.

Objectifs du programme

Développer des habiletés qui permettront aux jeunes d'exprimer leurs besoins adéquatement et de s'imposer des limites de manière responsable. Chez les médiateurs, on vise à développer le contrôle de soi et l'estime de soi, la communication, la capacité de résoudre des problèmes, la pensée critique et la planification. Chez l'ensemble des jeunes, l'objectif est de leur enseigner que les conflits peuvent offrir l'occasion de grandir, de leur apprendre à diminuer les comportements agressifs et le nombre de suspensions et, d'améliorer le climat à l'école.

Thèmes abordés

La communication, les étapes de résolution de problèmes, la médiation par les pairs.

Animation

- L'implantation du programme doit idéalement être prise en charge par une équipe composée du directeur, d'enseignants et d'un travailleur social. Ces personnes peuvent toutes animer le programme à la suite d'une formation.

- Méthodes didactiques utilisées : mises en situation, exercices écrits, discussions de groupe, jeux de rôle et jeux coopératifs.
- Au total, le programme prévoit 19 activités dont la durée varie entre 10 et 90 minutes. Des activités de classe, en groupes et individuelles font partie du programme.
- Une deuxième partie du programme prévoit la mise en œuvre d'un service de médiation par les pairs. Ce processus de résolution de conflits est encadré par des adultes.

Évaluation du programme et activités de rappel

- Le programme comprend des activités de rappel comme des rencontres individuelles avec des individus en conflit, la découverte d'intérêts communs, la gestion de la colère, la diminution de préjudice et des jeux de rôle pour pratiquer la médiation.
- Le programme prévoit une évaluation des apprentissages au moyen de la mise en pratique de médiations et d'autoévaluations faites par les médiateurs.

Matériel requis

Guide de l'animateur et cahier de l'élève.

29. Phase-Arc

Source d'information

Nancy Lebel, Vision Inter-Cultures, 670 rue Saint-Jean, Longueuil (Québec) J4H 2Y4.

Téléphone : 450 928-2917

Clientèle visée

- Élèves de maternelle jusqu'à la 3^e année du primaire qui proviennent d'une communauté ethnoculturelle.
- Les parents sont également invités à participer à des ateliers.

Objectifs du programme

- **Pour les enfants :** Améliorer les habiletés sociales dans quatre catégories : les habiletés de base, les habiletés à se faire des amis, les habiletés à composer avec les émotions et les habiletés alternatives à l'agressivité.
- **Pour les parents :** Développer les habiletés parentales et améliorer le niveau d'intégration des parents à leur communauté.

Thèmes abordés

L'expression de soi, la communication, la connaissance et la reconnaissance des émotions, la résolution de problèmes, les habiletés de classe.

Animation

- L'implantation devrait être confiée à un professionnel non enseignant puisqu'elle comporte nombre d'activités en sous-groupes en plus des activités de classe.
- Les méthodes didactiques prévoient des discussions, des jeux de rôle et des mises en situation, le tout se déroulant en classe ou en sous-groupes. Le programme prévoit 40 activités d'une heure chacune, à raison de 2 par semaine en classe.
- Pour les parents, on prévoit environ une rencontre de deux heures par mois. On recommande d'inclure un professionnel du CLSC afin de soutenir l'animation et de répondre aux besoins des parents. Les rencontres abordent les thèmes similaires à ceux présentés aux enfants.

Évaluation du programme et activités de rappel

Des rencontres individuelles sont prévues au besoin avec les élèves pour parfaire les apprentissages, ainsi qu'avec les enseignants pour faire le point et soutenir des activités de généralisation.

Matériel requis et informations complémentaires

Les informations et la documentation sont disponibles à Vision Inter-Cultures.

30. Prends le volant

Sources d'information

M. Veillette, N. Goulet, M. Letendre et M. Desruisseaux (1994), Prends le volant : Programme pour développer les habiletés sociales et l'autocontrôle des adolescents ayant des troubles de comportement (2^e édition), Université du Québec à Trois-Rivières ;
Pierre Potvin, Université du Québec à Trois-Rivières, www.uqtr.quebec.ca/~potvin/ ;
Manon Veillet, école secondaire De La Salle, Trois-Rivières ;
Martine Letendre, psychoéducatrice à la polyvalente La Samarie ;
Colette Rousseau, psychoéducatrice à la polyvalente Disraëli, 950, rue Saint-Gérard, Disraëli (Québec) G0N 1E0.

Téléphone : 418 449-3200.

Clientèle visée

Il s'agit d'un programme de prévention ciblée sélective qui vise les élèves du 1^{er} cycle du secondaire ayant des troubles de comportement. Il a toutefois été expérimenté avec un groupe d'adolescents plus timides.

Objectifs du programme

Diminuer la fréquence des comportements inadaptés des élèves présentant des troubles du comportement.

Thèmes abordés

L'écoute, la communication, la résolution de problèmes, les émotions et le contrôle de la colère.

Animation

- L'implantation et l'animation du programme sont assurés par un spécialiste de l'école comme un technicien en éducation spécialisée, un psychoéducateur, un travailleur social. Aucune formation n'est requise pour prendre en charge les activités.

- Les méthodes d'animation consistent en mises en situation, exercices écrits, discussions de groupe, jeux de rôle, devoirs à la maison et vidéos. Certaines activités se font seul alors que d'autres se font en groupes.
- La durée de préparation des activités est de 15 à 30 minutes. Il y a environ 24 activités dans ce programme, d'une heure ou plus chacune, à réaliser une fois par semaine.

Évaluation du programme et activités de rappel

À la suite de l'ensemble des activités, une évaluation des apprentissages est prévue à l'aide d'exercices écrits, de discussions et de jeux.

Matériel requis

Le programme fournit un guide de l'animateur et du matériel reproductible qui sont requis pour les animations.

Informations complémentaires

Ce programme d'habiletés sociales est idéal pour des élèves ayant des troubles du comportement de type sur-réactif. Toutefois, les activités peuvent être facilement adaptées pour des élèves sous-réactifs et s'avérer très efficaces en ce qui concerne l'affirmation de soi et l'expression des émotions.

31. Programme maison tiré du programme : « Ma vie c'est pas fou d'en parler »

Sources d'information

Adaptation ; Michel Godard, Académie Saint-Clément (Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys), 1345, chemin Régent, Ville Mont-Royal (Québec) H3P 2K8.

Téléphone : 514 739-5070 ;

Annie Beausoleil, responsable promotion et communication à l'Association canadienne pour la santé mentale, filiale de Montréal, 847, rue Cherrier, bureau 201, Montréal (Québec) H2L 1H6.

Téléphone : 514 521-4993.

Clientèle visée

Élèves de 12 à 18 ans.

Objectifs du programme

Démystifier le stress et les émotions et faire prendre conscience aux élèves qu'ils peuvent exercer un certain contrôle sur leurs émotions et leur santé mentale en choisissant certaines stratégies et en reconnaissant les mécanismes physiques et psychologiques impliqués.

Thèmes abordés

L'estime de soi, la reconnaissance des sentiments ainsi que leur expression et leur gestion, les habiletés d'entrer en relation, l'écoute, la communication, les étapes de résolution de problèmes, le stress, l'équilibre, la relaxation, les moyens concrets acceptables d'exprimer la colère et la rationalisation.

Animation

- Un spécialiste de l'école est responsable d'implanter et d'animer le programme. Toutefois, un enseignant à l'aise avec le contenu et disposant de temps pour préparer les ateliers pourrait s'occuper des animations. Aucune formation n'est requise.

- Les méthodes didactiques utilisées sont les mises en situation, les exercices écrits, les jeux de rôle, les devoirs à la maison, les histoires, les dessins et les exercices physiques. Le programme comprend des activités individuelles, de classe et en groupe de 4 à 6 élèves.
- Les activités, dont le nombre varie entre 12 et 15, exigent moins de 15 minutes de préparation. Chacune des activités dure de 30 à 60 minutes. On suggère de les animer aux deux semaines.

Évaluation du programme et activités de rappel

- Le programme prévoit une évaluation des apprentissages après l'ensemble des activités au moyen d'un test qui contient une douzaine de questions à choix multiples.
- Il y a des activités de rappel pour les élèves de 6^e année avant les examens d'entrée au secondaire et en fin d'année avant le passage au secondaire, donc à des moments qui précèdent des périodes de stress.

Matériel requis et informations complémentaires

Un guide de l'animateur, fourni avec le programme, est requis pour animer les activités.

32. Second Step

Source d'information

Christine Murdock, enseignante à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys en a fait une adaptation « maison ».

Téléphone : 514 624-6614.

Compass of Carolina

Internet: <http://hadm.sph.sc.edu/Students/KBelew/comstep.htm>

Clientèle visée

- Élèves de maternelle.
- Il existe une version du programme pour les différents niveaux du primaire, mais comme le programme est en anglais, nous n'avons rencontré aucune implantation de cette version dans les écoles francophones.

Objectifs du programme

L'apprentissage du contrôle de soi, la gestion de la colère et la résolution de conflits.

Thèmes abordés

L'empathie, les sentiments, la communication, l'écoute et les étapes de résolution de conflits.

Animation

- Il s'agit d'un programme américain, de langue anglaise, mais qui est adapté et animé en français dans certaines écoles bilingues.

- À la maternelle, c'est l'enseignante qui est responsable de l'implantation et de l'animation en classe des activités.
- Le programme comprend 33 activités d'environ 15 minutes chacune. Leur préparation nécessite de 15 à 30 minutes. Aucune formation n'est nécessaire.
- L'animation prévoit, outre l'utilisation du matériel, des jeux de rôle, des mises en situation et des jeux coopératifs.

Matériel requis

- Guide complet.
- Cartes imagées (affiches).
- Marionnettes.
- Histoires et chansons.
- Matériel et suggestions pour sensibiliser les parents aux thèmes abordés en classe.

33. Système de réparation

Source d'information

Fanny Gravel, psychoéducatrice à l'école du Sacré-Cœur (Commission scolaire Harricana), 712, 1^{re} Rue Est, Amos (Québec) J9T 2H8.

Téléphone : 819 732-5582.

Clientèle visée

Élèves du 1^{er} et 2^e cycle du primaire.

Objectifs du programme

Établir un lien entre les interventions faites aux récréations et les divers intervenants de l'école, gérer les délits dans la cour de récréation, diminuer les interventions faites auprès des jeunes, augmenter l'efficacité et la portée des interventions, faire prendre conscience aux jeunes de l'impact de leurs gestes et leur permettre de réparer leurs gestes.

Thèmes abordés

L'estime de soi, l'expression des sentiments, les habiletés d'entrer en relation, l'écoute, la communication et les étapes de résolution de problèmes.

Animation

- Un spécialiste de l'école s'occupe de l'implantation du programme et l'animation peut se faire par le directeur, les enseignants ou des spécialistes. Une formation est requise dans les deux cas.
- L'implantation du programme se fait en plusieurs étapes : préparation des enseignants, mise en place d'un système visant la cour et les surveillants, gestion de semaine et remise de nominations à la fin du mois dans la ou les classes, évaluation et réajustements.

- Méthodes didactiques : mises en situation, exercices écrits, discussions de groupe et jeux de rôle.
- Les activités se font seul, en groupes de 4 à 10 ou avec l'ensemble de la classe. La préparation des activités demande de 15 à 30 minutes ; leur nombre varie de 4 à 10. La durée moyenne des activités est de 15 à 30 minutes et elles sont présentées une fois par semaine.
- Système de renforcement : concours entre classes, périodes de jeu supplémentaires le vendredi et périodes pour réparer, c'est-à-dire répondre à un questionnaire et faire une lettre d'excuses.

Évaluation du programme et activités de rappel

Une évaluation des apprentissages est prévue dans le programme par le biais de discussions après chacune des activités. Des activités de rappel sont réalisées au besoin, de façon ponctuelle.

Matériel requis

Matériel maison et affiches. Des coûts y sont reliés.

Informations complémentaires

Le programme est à l'état expérimental et en développement. Il s'inspire des programmes Fluppy, PARC et Acti-jeunes, de la médiation, du système de coopération et du matériel maison de certaines écoles.

34. Trucs de Frimousse (les)

Source d'information

Document préparé par Lucie Talbot de la Commission scolaire des Sommets, 449, rue Percy, Magog (Québec) J1X 1B5

Téléphone : 819 847-1500

Internet : <http://csdessommets.qc.ca/>

Clientèle visée

Ce programme a une mission de prévention universelle et de prévention ciblée sélective pour les élèves intégrés et ceux qui ont des troubles du comportement. Le programme est disponible pour la maternelle et le primaire.

Objectifs du programme

Prévenir certaines difficultés d'intégration sociale en donnant des « trucs » aux enfants, afin d'améliorer leurs contacts avec les autres.

Thèmes abordés

L'estime de soi, l'expression des sentiments et leur gestion, les habiletés d'entrer en relation, l'écoute, les étapes de résolution de problèmes, le respect des consignes et la difficulté d'attendre et de partager.

Animation

- Un enseignant est responsable de l'implantation et de l'animation de ce programme qui n'exige aucune formation.

- Le programme prévoit 13 activités de 15 minutes chacune. La préparation des activités exige également 15 minutes chacune. On suggère d'animer une activité par semaine.
- Les méthodes didactiques utilisées comprennent des mises en situation, des discussions de groupe, des marionnettes, des jeux de rôle et des histoires. Les activités se font avec l'ensemble de la classe.
- Le programme prévoit un système de renforcement au moyen de félicitations, d'un diplôme et d'un ruban qui porte la mention « Maintenant je suis comme Frimousse ».

Matériel requis

- Guide de l'animateur
- Marionnettes et théâtre de marionnettes

Ce matériel est fourni avec le programme. Des coûts y sont associés.

35. Vers le pacifique

Sources d'information

Isabelle Boissé, responsable des programmes de résolutions de conflits, Institut Pacifique
2901, boulevard Gouin Est, Montréal, (Québec) H2B 1Y3

Téléphone : 514 598-1522 // Télécopieur : 514 598-1963

Courriel : info@institutpacifique.com // Internet : www.institutpacifique.com

Clientèle visée

Les élèves du préscolaire (4 et 5 ans), du primaire et du secondaire. Au secondaire, une seconde édition du programme vient de paraître « *Différents, mais pas indifférents* ». Au préscolaire, le programme vise désormais les enfants de 4 ans qui fréquentent les Centres de la Petite Enfance (depuis 2007).

Objectifs du programme

Prévenir la violence par la promotion des conduites pacifiques.

Objectif général

Former les élèves à la résolution de conflits interpersonnels et les amener à utiliser la médiation comme mode de résolution des conflits.

Objectifs spécifiques

Aider les élèves à améliorer leurs relations avec autrui et à augmenter la compréhension qu'ils ont d'eux-mêmes et des autres; développer des habiletés permettant l'établissement de relations interpersonnelles pacifiques; aider les élèves à développer leurs capacités à identifier et à reconnaître certains sentiments chez eux et chez les autres; encourager l'acquisition d'habiletés d'écoute, de jugement critique, d'expression verbale et de maîtrise de soi; développer une meilleure compréhension et une meilleure gestion des conflits entre élèves.

Animation

- L'implantation peut s'effectuer de trois façons : (1) Le matériel pédagogique à lui seul peut suffire à implanter le programme; (2) matériel pédagogique accompagné d'une formation; (3) formule de contrat d'association avec l'Institut Pacifique ou un organisme accrédité. Cette dernière permet d'avoir le matériel, la formation et du soutien à l'implantation des différentes étapes de réalisation du programme.
- Au préscolaire, le programme compte 19 ateliers d'une durée de 45 à 60 minutes, à animer une ou deux fois par semaine. Au primaire et au secondaire, le programme comprend deux volets. Le premier porte sur la résolution de conflits et le deuxième sur la médiation par les pairs. On recommande d'implanter les deux volets sur deux années, bien qu'au secondaire, on puisse le faire sur une seule année. On recommande d'implanter le volet 1 avant le volet 2 si ce dernier est mis en place par le milieu.
- Les méthodes didactiques utilisées sont des mises en situation, des activités ludiques, des exercices écrits, des réflexions, des échanges de groupe, des jeux de coopération, des mimes, du bricolage, des histoires, et de brefs exposés. Des activités individuelles, d'équipe et de groupe sont également prévues dans le programme.

35. Vers le pacifique

La suite...

Thèmes abordés

La connaissance de soi, les sentiments et leur gestion, l'empathie, la communication, l'écoute, la recherche de solutions.

Matériel requis

Pour chaque niveau (4 ans, 5 ans et les 3 cycles du primaire : un guide d'animation, une série d'affiches, une trousse didactique ;

Pour le secondaire : 2 guides d'animation, CD, une série d'affiches et une boîte à outils.

Des coûts y sont associés.

Évaluation du programme et activités de rappel

Tout au long de l'implantation, il est possible d'évaluer la démarche et ses effets auprès des enseignants et des élèves. Des outils d'évaluation sont inclus dans les guides.

Informations complémentaires

Le programme a fait l'objet d'une évaluation complète au primaire (un rapport est disponible au C.I.R.C.M.) et est en cours d'évaluation au préscolaire.

36. Vivre en harmonie avec soi et les autres

Source d'information

Département de Santé communautaire, Hôpital Général de Montréal (1989).

Adapté par Sylvie Latreille, Nicole Bourdon et France Thériault du CLSC Ste-Rose de Laval, 280, boulevard Roi du Nord, Laval (Québec) H7L 4L2.

Téléphone 450 622-5110.

Clientèle visée

Élèves du 2^e cycle du primaire.

Objectifs du programme

Sensibiliser les élèves aux différentes formes de violence qu'ils utilisent pour régler leurs différends; accroître leur sensibilité aux autres; apprendre à prévoir les conséquences d'un geste agressif; apprendre à trouver des solutions pacifiques; apprendre la méthode de résolution de conflits relationnels; apprendre des stratégies pour éviter la victimisation.

Thèmes abordés

L'estime de soi, la reconnaissance des sentiments ainsi que leur expression et leur gestion, l'écoute, la communication, les étapes de résolution de problèmes, les formes de violence en milieu scolaire.

Animation

- L'implantation et l'animation du programme n'exigent aucune formation. Elles se font par l'enseignant ou l'intervenant du CLSC.
- Méthodes didactiques utilisées : mises en situation, exercices écrits, discussions de groupe, devoirs à la maison, jeux coopératifs et histoires. Le programme prévoit des activités individuelles, de groupe de dix élèves et de classe.

- La préparation des activités exige de 15 à 30 minutes et le programme comprend 10 activités d'une heure chacune, à réaliser une fois par semaine. On recommande de favoriser l'implication de l'ensemble du personnel dans la résolution de conflits.

- Un système de renforcement est prévu par la remise de certificats et par la signature du parent pour chacun des ateliers.

Évaluation du programme et activités de rappel

- Une évaluation des apprentissages se fera à l'aide d'une réflexion écrite, d'une évaluation personnelle du projet par l'élève et d'une évaluation globale remise au professeur. Ces évaluations ont lieu soit après chacune des activités soit après l'ensemble des activités.
- Il y a deux activités de rappel en 5^e année.

Matériel requis

- Guide de l'animateur.
- Cahier de l'élève.
- Affiches.

Des coûts y sont associés.

Références

Blanchet, L., Laurendeau, M.-C., Paul, D., & Saucier, J.-F. (1993). *La prévention et la promotion en santé mentale : préparer l'avenir*. Boucherville : Gaëtan Morin éditeur.

Bowen, F., Rondeau, N., Fortin, F., Dias, T., Bélanger, J., Desbiens, N., Janosz, M., Dufresne, C., & Lacroix, M. (2006). *Rapport final d'évaluation des impacts du programme Vers le pacifique pour les quatre années de mise en œuvre (2001-2005)*. Groupe d'étude sur la médiation en milieu scolaire (GEMMS). Gouvernement du Canada, Ministère de la Justice.

Bowen, F., Fortin, F., Gagnon, I., Bélanger, J., Desbiens, N., Janosz, M., & Dufresne, C. (2005). *Rapport d'analyse des processus pour les trios années d'implantation du programme Vers le Pacifique du Centre international de résolution de conflit et de médiation (CIRCM)- Analyse synthèse pour les trios années de sa mise en oeuvre (2001-2004)*. Groupe d'étude sur la médiation en milieu scolaire (GEMMS). Gouvernement du Canada, Ministère de la Justice.

Centre International de Résolution de Conflits et de Médiation (2003). *Guide d'implantation des programmes d'habiletés sociales et de résolution de conflits en milieu scolaire*. Ottawa : Ministère de la justice, Canada.

Centre International de Résolution de Conflits et de Médiation (2004). *Étude d'implantation du Programme Vers le Pacifique*. Ottawa : Centre National de Prévention du Crime, Ministère de la Justice, Canada.

Chamberland, C., Dallaire, N., Lindsay, J., Hébert, J., Fréchette, L., Beaudoin, G., et al. (1998). *Les conditions de réussite en prévention/promotion en enfance-famille-jeunesse : une question de justification et de faisabilité*. Revue canadienne de santé mentale communautaire, 17, 37-59.

Chen, H.-T. (1993). *Theory-Driven Evaluations*. Newbury Park : Sage Publications.

Comeau, M. & Benazera, C. (2001). *Facteurs de succès et d'échec du volet familial du Programme de Fluppy dans la région de Québec*. Beauport : Régie régionale de la santé et des services sociaux, direction de la santé publique, 57 p. et ann.

Deslandes, R. (2001). L'environnement scolaire. In M. Hamel, L. Blanchet, C. Martin (Éds). 6-12-17. *Nous serons bien mieux! Les déterminants de la santé et du bien-être des enfants d'âge scolaire*. Montréal : Les Publications du Québec. pp.251-287.

Desbiens, N., Pascal, S., Bowen, F., & Janosz, M. (2006). *Réussite scolaire et sociale des élèves présentant des difficultés de comportement au primaire : rapport d'évaluation des impacts « volet parent » du programme multimodal l'Allié*. Université de Montréal. Rapport de recherche présenté au Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC).

Desbiens, N. et Pascal, S. (2006). *Réussite scolaire et sociale des élèves présentant des difficultés de comportement au primaire : Rapport d'évaluation des impacts «volet parent» du programme multimodal l'Allié*. Université de Montréal, Groupe de Recherche Sur les Environnements Scolaires.

Deschênes, M., Couturier, Y., Laberge, S., Trudeau, F., Kébé, M., Campeau, L., Bernier, J., & Bertrand, M. (2009). *Les facteurs influençant la dissémination et l'adoption de l'approche École en Santé. Rapport de recherche*. Université du Québec en Outaouais/ Institut National de Santé Publique. 206 p.

Dufour, S. (2005). *Les amis de Zippy*. Évaluation de la première implantation au Québec.

Guay, J-M (1998). *L'actualisation du potentiel intellectuel. L'efficacité cognitive et le rendement scolaire chez des élèves de niveau collégial à risque d'abandon scolaire, Reflets, 9(1)*. Voir le site www.cegep-chicoutimi.qc.ca_reflets_refletsv9n1_reflet33.htm.

Hazler, R.J. & Carney, J.V. (2006). Critical characteristics of effective bullying prevention programs. In S.H. Jimerson, & M.J. Furlong (Éds.), *Handbook of school violence and school safety*, (pp. 275-291). NJ: Lawrence Erlbaum.

Ministère de la Santé et des Services Sociaux (2009). *Rapport périodique des indicateurs de suivi et de gestion (GESTRED)*, 9 avril 2009.

Ministère de l'Éducation du Loisirs et du Sport (2009). *Programme de soutien à l'école Montréalaise*. Disponible sur le site www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications, 17 avril 2009.

Ministère de l'Éducation du Loisirs et du Sport (2007). *Démarrage et intégration des écoles primaires et des nouvelles écoles secondaires participantes à la Stratégie d'Intervention Agir Autrement*. Document disponible sur le site www.mels.gouv.qc.ca/agirautrement/index.htm, 10 avril 2009.

Mishara, B.L., & Ystgaard, M. (2006). Effectiveness of a mental health promotion program to improve coping skills in young children : *Zippy's Friends*. *Early Childhood Research Quarterly*, 21, 110-123.

Monkeviciené, O., Mishara, B.L., & Dufour, S. (2006). Effects of the Zippy's Friends programme on children's coping abilities during the transition from kindergarten to elementary school. *Early Childhood Education Journal*, 34, 53-60.

Normandeau, S., Damant, D., & Rinfret-Raynor, M. (2004). *La diffusion des programmes de prévention de la violence à l'école*. Études et analyses, 29, 203 p.

Ozer, E.J. (2006). Contextual effects in school-based violence prevention programs : A conceptual framework and empirical review. *Journal of Primary Prevention*, 27, 315-340.

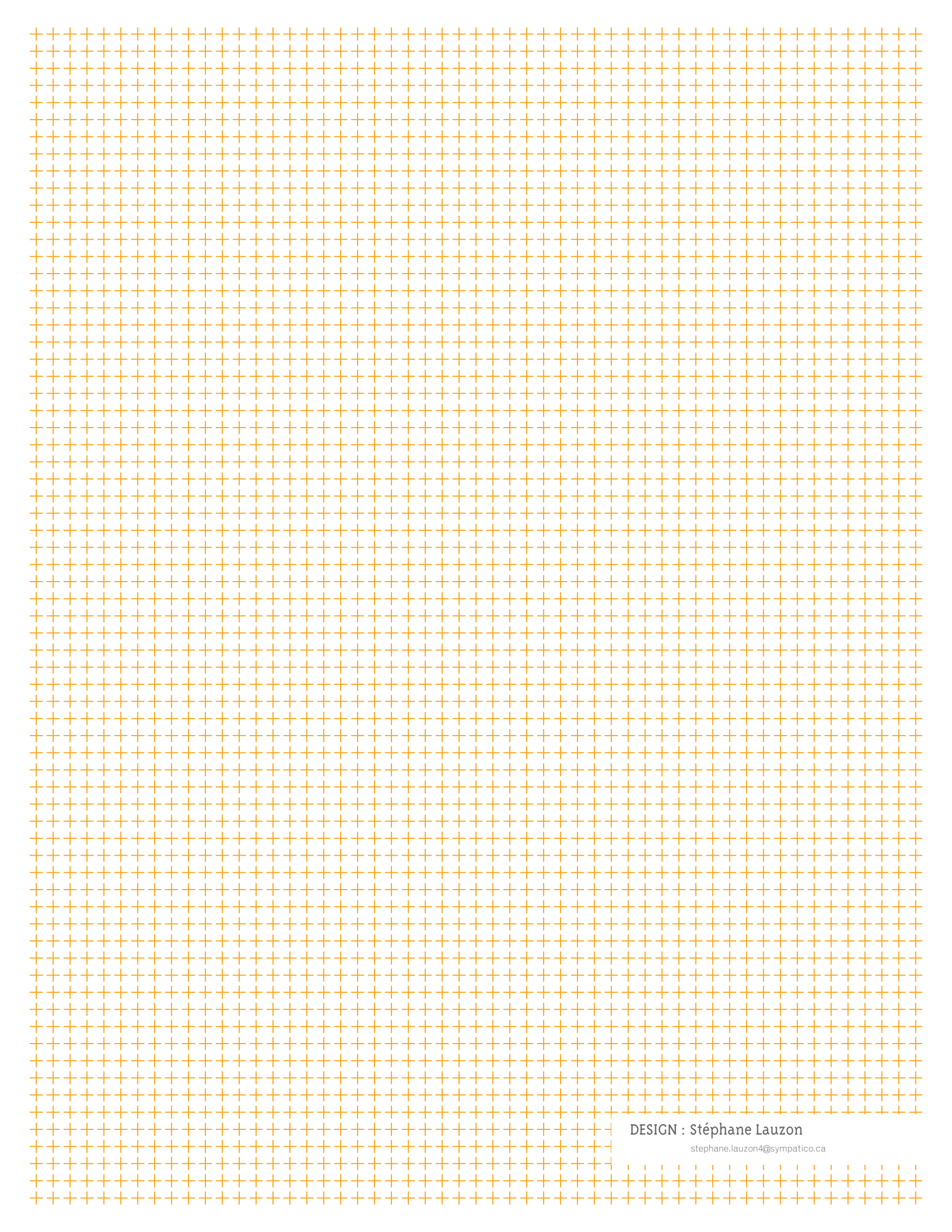
Potvin, P. & Prud'homme, D. (2007). *Rapport d'évaluation d'implantation de la démarche Branchons-nous sur les rapports de force*. Québec : Le Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale.

Renaud, L., Chevalier, S., & O'Loughlin, J. (1997). L'institutionnalisation des programmes communautaires : revue des modèles théoriques et proposition d'un modèle. *Canadian Journal of Public Health*, march-avril, 109-113.

Rigby, K. (2006). What we can learn from evaluated studies of school-based programs to reduce bullying in schools. In S.H. Jimerson, & M.J. Furlong (Éds.), *Handbook of school violence and school safety*, (pp. 325-337). NJ: Lawrence Erlbaum.

Weist, M.D., Sander, M.A., Walrath, C., Link, B., Nabors, L., Adelsheim, S. et al. (2005). Developing principles for best practice in expanded school mental health. *Journal of Youth and Adolescence*, 34, 7-13.

Wong, M. (2008). *Helping young children to develop adaptive coping strategies*. *Journal of Basic Education*, 17(1), 119-144.



DESIGN : Stéphane Lauzon

stephane.lauzon4@sympatico.ca